

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERS**

**DEPARTEMENT DE LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS**



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master

Spécialité : didactique

**L'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de
FLE
Cas des étudiants de 1^{ère} année français**

Dirigé par :

M^{me} : ZERARI Siham

Présenté et soutenu par :

M^{lle} : BENSMAIN Amina

**Année universitaire
2015 / 2016**

REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier sincèrement ma
directrice de recherche madame **ZERARI
Siham**, pour sa disponibilité, sa valable
orientation et surtout sa patience.*

*Je profite de cette occasion pour remercier
ma chère amie **BENHASSINE Meriem**, avec
qui j'ai passé des moments uniques dans ma
vie.*

DEDICACE

*Je dédie ce travail à ma tendre mère SAFTI Salima et mon cher père
BENSMAIN Djamel.*

A mes grands-parents.

A mes fleurs, chères sœurs Hayam, Mouna, Nesrine et Nahed

A mon frère Mohamed Taher.

A mes chères tantes Naçira et Noura.

A mon oncle Fateh.

Table des matières

TABLES DE MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	7
-----------------------------	---

Chapitre 1 : La production orale dans les différents disciplines de la langue.

Introduction

1- La Production orale et l'expression orale	11
1-1- Définition.....	11
1-1-1- Distinction entre l'expression et la production orale.....	12
1-1-2- Analyse de production orale.....	12
1-2- Psycholinguistique de production orale.....	13
1-2-1- Psycholinguistique.....	14
1-2-2- Schéma de processus de production orale.....	14
2- La prise de parole	16
2-1- Facteurs paralysant la prise de parole.....	16
2-1-1- Facteurs didactique/pédagogique.....	16
2-1-2- Facteur psychologique.....	17
2-1-3- Facteurs socioculturel et intellectuel.....	17
2-2- Conditions préalables à la prise de parole.....	17
3- L'anxiété langagière	18
3-1- Définition de l'anxiété.....	18
3-2- Définition de l'anxiété langagière.....	19
3-3- Types de l'anxiété langagière.....	21
4- L'insécurité linguistique	21
4-1- Aperçus historique.....	21
4-2- Définition de la sociolinguistique.....	22
4-3- Définition de l'insécurité linguistique.....	22
4-4- Types de l'insécurité linguistique.....	23

Conclusion

Chapitre 2 : La prononciation du FLE

Introduction

1- La phonétique	26
1-1- Définition de la phonétique.....	26
1-2- Diverses branches de la phonétique.....	27
1-3- Méthodes d'enseignement de la phonétique.....	27
1-3-1- Méthode articulatoire.....	27
1-3-2- Méthode des oppositions phonologiques.....	27
1-3-3- Méthode verbo-tonale.....	28
1-3-4- Audition de modèles.....	28

2-	La définition de la phonologie	28
3-	La prononciation	29
	3-1- Définition.....	29
	3-2- Place de la prononciation en didactique des langues étrangère.....	29
	3-2-1- Méthode traditionnelle.....	29
	3-2-2- Méthode directe.....	30
	3-2-3- Méthode audio-oral.....	30
	3-2-4- Méthode structuro-globale audio visuelle (SGAV).....	30
	3-2-5- Approche communicative.....	31
	3-3- Enseignement de la prononciation du FLE	31
4-	Le système phonologique de la langue française	32
	4-1- Système consonantique.....	32
	4-1-1- Mode d'articulation.....	32
	4-1-2- Point d'articulation.....	33
	4-2- Système vocalique.....	33
	4-3- Semi-consonnes ou semi-voyelles.....	34
5-	Le système phonologique de la langue arabe	34
	5-1- Système consonantique.....	34
	5-2- Système vocalique.....	36
6-	La distinction entre la langue française et la langue arabe	36
	Conclusion	

Chapitre 3 : Analyse et interprétation des résultats

Introduction

1-	L'objectif de la recherche	39
2-	Public	39
3-	Description du corpus	40
4-	Présentation du questionnaire	40
	4-1- Analyse des réponses obtenues.....	40
5-	L'interprétation de l'observation de classe	51
	5-1 Analyse des résultats de l'enregistrement.....	52
	Conclusion	
	CONCLUSION GENERALE.....	55
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
	ANNEXES	

Introduction générale

La langue est le premier moyen de communication par excellence, à travers la langue l'homme est capable d'exprimer ses idées, ses pensées, et transmettre ses savoir, et ses informations à l'autres.

En Algérie, nous concéderons la langue française comme la première langue étrangère enseignée dans nos écoles, et la seconde langue parlée surtout au nord de l'Algérie. Langue étrangère, langue seconde, toutes les appellations montrent l'influence de cette langue dans notre pays. Le secteur éducatif de sa part mis l'apprenant en contact avec cette langue en troisième année primaire jusqu'à la 3^{ème} année secondaire, ou même avant pour certains apprenants qui ont acquis cette langue dans un contexte familial même d'entrer à l'école.

Avec l'apparition de l'approche communicative, l'oral devient un élément nécessaire dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Autrement dit, Auparavant l'oral est considéré comme le parent pauvre dans l'enseignement des langues étrangères par rapport à la priorité donné à l'écrit.

Et nous savons que l'objectif de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie, vise à développer chez les apprenants des compétences linguistiques propres à cette langue, à partir desquelles l'apprenant sera capable de communiquer en français dans la classe et hors le contexte scolaire, c'est-à-dire il sera capable de parler en français dans différents situations de la vie.

De ce fait, apprendre une langue étrangère ne se limite pas seulement à l'apprentissage des règles de grammaire ou l'acquisition du vocabulaire, mais à la maîtrise de l'oral qui doit être un objectif de plein droit et un objectif de l'apprentissage de part entière.

Nous constatons que la majorité des apprenants au département ont des difficultés au niveau de l'orale, ils sont bloqués dans leurs études surtout dans les module de l'expression orale, où ils ont vraiment du mal à prendre la parole, ont peur d'entrer en communication soit avec l'enseignant ou avec leurs camarades de classe.

Le fait de savoir que l'expression orale est l'objectif de toutes enseignement/apprentissage des langues, et la peur, et l'anxiété de l'étudiant à prendre la parole est le problème major dont souffrent ces étudiants. Cela nous exige à porter des

réflexions, des recherches sur ce phénomène, et c'est la raison pour laquelle nous choisissons ce thème qui s'intitule **l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de FLE, cas des étudiants de première année français.**

En effet, tout apprenant rencontre des difficultés au niveau de l'oral, et cela peut être provoqué par un sentiment de peur ou d'anxiété, qui le met dans une situation de blocage qui le conduit vers le silence, et c'est la raison par laquelle nous penchons vers la problématique suivantes, **quelles sont les causes qui empêchent l'apprenant à prendre la parole ?**

A cette question, nous estimons que les réponses qui pourraient être valable et répondu à notre problématique sont :

- L'anxiété et l'insécurité linguistique pourraient entraver l'apprenant à prendre la parole.
- La mauvaise prononciation conduit l'apprenant vers le silence.

Sur la base de nos raisons de choix et la problématique, nous allons fixer notre objectif qui vise à atteindre au fur et mesure de notre recherche, c'est de trouver les difficultés qui empêchent l'apprenant à prendre la parole en classe du FLE.

Concernant le corpus, que nous allons choisir ; le premier est une observation de classe à travers laquelle nous allons analyser le comportement des étudiants lors de l'oral, afin de dégager le sentiment de l'insécurité linguistique et l'anxiété chez les étudiants de première année français. Ainsi que nous allons enregistrer les productions orales, au moyen d'un outil d'enregistrement, pour analyser la prononciation.

Le deuxième, est un questionnaire contenant quatorze questions destinées aux étudiants, il met l'accent sur un jugement personnel attribué à la prise de parole et la prononciation, ainsi que les causes liées à l'échec de ces deux notions. Après le recueil de réponses des étudiants, nous allons adopter la méthode analytique, afin de relever les causes de cette défaillance.

Notre travail de recherche est composé de trois chapitres. le premier chapitre sera consacré aux définitions des concepts de base de notre recherche, la production et l'expression orale, et la distinction entre ces deux notions, et nous allons parler de la psycholinguistique de la production orale , ainsi nous allons parler de la prise de parole, les

facteurs qui paralysent la prise de parole chez les apprenants, aussi que les conditions préalables à la prise de parole. Ensuite, nous allons aborder l'anxiété langagière et les types de l'anxiété, enfin nous allons définir l'insécurité linguistique.

Le deuxième chapitre, sera consacrer à la prononciation, nous allons d'abord définir, la phonétique, la phonologie et la prononciation, ensuite, nous allons citer les différentes branches de la phonétique ; articulatoire, acoustique et auditive. Puis nous allons passer aux méthodes d'enseignement de la phonétique. Nous allons parler par la suite de la place accordée à la phonétique dans les méthodologies didactique. Enfin nous allons aborder le système phonologique de la langue française et la langue arabe, et faire une distinction entre ces deux systèmes.

Le troisième chapitre qui a une orientation pratique, il présente la source de la vérification de notre aboutissement dans les précédents chapitres, nous allons à travers ce chapitre, analyser les résultats obtenus, d'abord, par l'enregistrement de la production orale des étudiant où nous allons essayer d'analyser la prononciation. Ensuite par le biais d'un questionnaire destiné aux étudiants de première année français qui vise à apporter des réponses à notre problématique.

Chapitre 1 : La production orale dans les différentes
disciplines de la langue

Introduction

Enseignement/ apprentissage du français langue étranger, signifie apprendre à parler, communiquer en cette langue, dans différentes situations de la vie.

La production orale, est l'une des quatre compétences à acquérir tout au long de l'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère. Cependant, la plupart des enseignants soulignent les difficultés des apprenants à prendre la parole en classe du FLE.

De ce fait, dans ce chapitre, nous allons présenter dans premier temps la définition de production et l'expression orale, la distinction entre ces deux concepts, par la suite nous allons aborder l'analyse de production orale, ainsi que le schéma de processus de production orale.

Dans un deuxième temps, nous parlerons de la prise de parole, les facteurs qui paralysent la prise de parole par les apprenants, et les conditions qui favorisent la prise de parole. Ainsi que nous abordons la notion d'anxiété langagière et les types d'anxiété.

Enfin, nous définirons l'insécurité langagière, ainsi que la sociolinguistique, puis nous allons aborder les différents types de l'insécurité linguistique.

1- Production orale/ expression orale

1-1 Définition

L'expression orale est définie comme « *une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative, L'expression orale, rebaptisée production orale* ». ¹

L'expression orale nommée aussi production orale, nous pouvons la définir comme est échange d'informations, d'idées entre des personnes sur un sujet, autrement dit, est une action de s'exprimer de transmettre un message aux autres en même temps recevoir des réactions, ce qui est confirmé par BONIN. P « *La production orale se déroule la plus*

¹ Définition et objectif de l'expression oral dans l'approche communicative disponible sur : http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo02.htm, Consulté le 21/12/2015.

*souvent en interaction avec d'autre, le locuteur dispose d'information en routeur quant aux réactions de l'interlocuteur ».*²

1-1-2- Distinction entre l'expression orale et production oral

L'expression orale et la production orale sont synonymes mais son distincts d'un point de vue didactique

La production orale³, est un discours mémorisé, stéréotype et collectif, le locuteur pèpète des mots des phrases selon un modèle ; elle vu comme une communication uniquement linguistique. Dans la production il y a toujours une restriction (limitation).

Comme par exemple, l'interaction entre l'enseignant et les apprenants sous forme de question/ réponse. La production orale, est reliée aux dialogues déjà exploités, son objectif est d'aider les apprenants à réemployer les structures et le lexique déjà acquis tout en développant leurs créativités.

En revanche, l'expression orale⁴c'est un discours spontané, libre, individuels et surtout personnel, autrement dit, le locuteur est libre de dire ce qu'il veut avec son propre style, sans recourir à des dialogues exploités, elle est considérée comme une communication totale, en faisant appel à tous les aspects et tous les outils de la communication.

1-1-3- Analyse de production orale

Selon Jean Caron⁵ il y a deux aspects à prendre en compte lors de la production de la parole. D'abord, il y a la planification, ou le niveau parélinguistique, où le locuteur précise fixe, (en fonction des buts de la communication, de la situation) le contenu de son message, son découpage et l'ordre dans lequel il le présentera, c'est-à-dire c'est une action cognitive, où le locuteur prend en compte tous les aspects et tous les outils de la communication, par exemple lors de la communication entre l'apprenant et l'enseignant, l'apprenant utilise le pronom 'vous' en parlant avec son enseignant.

²-BONIN Patrick, op.Cit, P 10.

³- MANAA Gaouaou, didactique de l'oral, cours destiné aux étudiants de Mastère 2.

⁴-Ibid.

⁵- Caron Jean, Précis de psycholinguistique, ed France Quercy 2008 p 63.

Ensuite, il y a le niveau linguistique, où le locuteur prend en charge l'enchaînement des énoncés, leur organisation syntaxique et la production des mouvements articulatoires, c'est le niveau où le locuteur transmet son contenu mental en énoncé articulé.

CARON.J⁶ affirme que la transmission d'un certain contenu mental en énoncé articulé, dépend de trois (03) types de choix

- Le choix des mots : le choix d'une dénomination particulière d'un objet n'est pas arbitraire, le locuteur doit à la fois permettre à l'auditeur une identification claire de l'objet, et mettre en relief les aspects de l'objet adéquat pour la suite du discours, enfin permettre l'expression la plus possible. Le locuteur doit être attentif lors de choix des mots.
- L'ordre d'énonciation : prend en charge la position de ses énoncés, quel phrase figurera en position initial, un même objet peut être décrit avec le même mot de plusieurs façons différents ; suivant que tel élément ou tel autre est thématique, la focalisation de l'attention et les anticipations de l'auditeur ne sont pas les mêmes.
- Acte d'énonciation : le choix de l'acte illocutoire (par exemple ; assertion, interrogation ou promesse...) ; choix également de l'attitude qu'il va marquer à l'égard de ce contenu (doute, certitude, hypothèse...) cette prise en charge de l'énoncé en constitue un élément indispensable lors de la production.

Ces trois types de choix sont indispensables lors de la production orale, chaque locuteur doit choisir la dénomination favorable à l'objet en prenant en compte l'ordre de sa production c'est-à-dire comment il va commencer son discours et comment il va le terminer, ainsi le choix de l'acte de parole, le type de phrase (interrogative , exclamative...).

1-2 Psycholinguistique de production orale

Qu'est-ce qui se passe au niveau psycholinguistique quand nous parlons en langue étrangère, pour répondre à cette question, nous abordons le schéma du locuteur de LEVETL et KORMOS, afin d'analyser le processus de production orale

Avant l'explication du schéma nous essayons d'abord définir la psycholinguistique

⁶-CARON Jean, op.Cit, p 64

1-2-1- La psycholinguistique

La psycholinguistique est définie par J. Caron comme « *l'étude expérimentale des processus psychologique par lesquels un sujet humain acquiert et met en œuvre le système*

C'est une discipline qui étudie la relation entre la langue et ses faits psychologiques, autrement dit, elle prend en charge la langue dans son processus psychologique, confirmé par Wioland. F et Madeleni.P « *la science qui étudie les rapports entre les structures linguistique et les processus psychologique de production et de compréhension d'énoncé* »⁷.

Elle s'intéresse à la psychologie du langage, elle est née à l'université de Cornell en 1954 aux Etats-Unis par Charles Egerton Osgood, Et Thomas.

1-2-2 Schéma de processus de production orale

Selon le schéma de processus de production orale⁸ (figure 1, page suivante) élaboré par LEVELT et KORMOS, nous constatons que la production orale se compose de deux système, le système rhétorique et le système phonologique.

D'abord le système rhétorique, appelé aussi système sémantico-syntaxique, effectue au message préverbal la préparation conceptuelle et l'encodage grammatical, dans ce système où le locuteur choisit les mots, la dénomination particulière d'un objet, et mis en relief les aspects de son objet adéquat pour la suite de production, ainsi le locuteur va choisir l'ordre d'énonciation, comment il va commencer son production, comment il va le terminer, le locuteur va choisir aussi l'acte d'énonciation, interrogation ou promesse... ; c'est un système cognitifs.

Ensuite, il y a le système phonologique, où le locuteur se prépare pour prononcer la production, par le baie de l'encodage morpho-phonologique à l'aide de codes morpho-phonologique, et l'encodage phonétique, préparation de l'appareille phonatoire pour l'articulation à l'aide de syllabes, pour arriver à la fin à l'articulation de ce que le locuteur veut exprimer.

⁷ - Wioland François et Madeleni Edith La composante psycholinguistique et de la phonétique en didactique, Université de Strasbourg, p 6.

⁸ Chini Danielle et Goutéraux Pascale, Intégration de l'altérité dans l'apprentissage des langues, Formes didactique et procédures psycholinguistique, ed L'harmattan 2011, p 77.

Ces deux systèmes sont alimentés par des connaissances sociales discursifs du locuteur, et cela dépend de la culture du locuteur et son entourage, ainsi que connaissances générales ; et par le lexique mental et syllabaire gestuel de la langue de production. La couleur grise présente le schéma original de LEVELT, élaboré pour le processus langagier en langue maternelle, et la couleur noire est dérivée du modèle intégré de KORMOS qui déchiffre les particularités de l'encodage formel en langue étrangère ou secondaire.

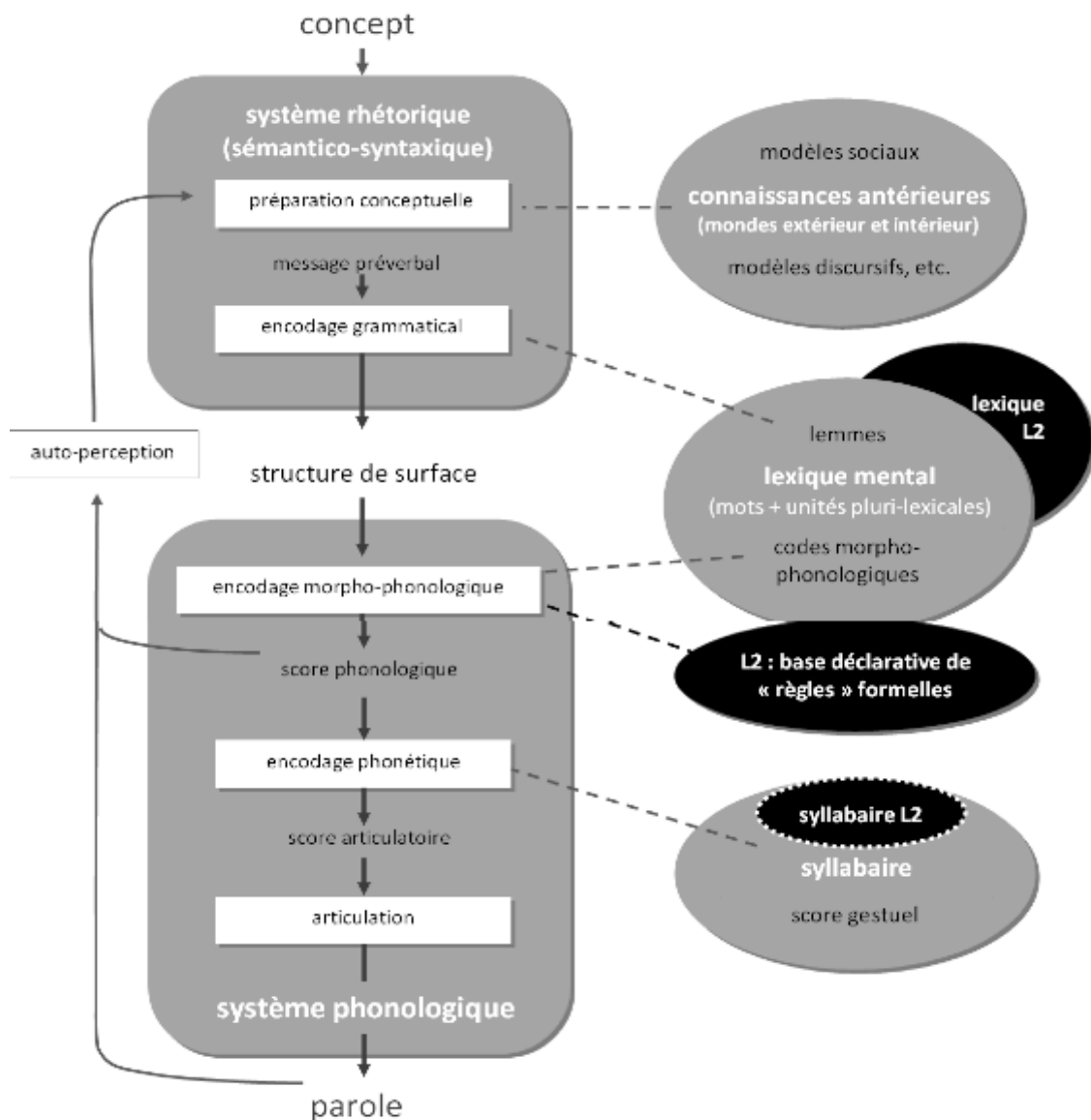


Figure 1 – Schéma des processus de production orale
(Levelt 1999 : 97 ; Kormos 2006 : 168)

2- La prise de parole

Prendre la parole dans une classe du FLE, est un risque pour les apprenants, ils ont peur d'être jugés par les autres ou par l'enseignant ; ont peur de mal prononcer ou mal compris, ce problème lui empêche parfois de mieux s'exprimer même en langue maternelle, donc ils préfèrent se taire que parler dans une situation qui lui s'expose aux regards et aux jugements de ses camarades et d'enseignant.

2-1- Les facteurs paralysant la prise de parole

Selon BARKA Houria⁹, la passivité orale est peut être liée aux plusieurs facteurs, qui peuvent être classé comme suite :

2-1-1-Facteur didactique / pédagogique :

La difficulté de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des raisons didactiques, pédagogiques c'est-à-dire le manière dont lequel l'enseignement de l'orale en classe du FLE, autrement dit, les méthodes et les procédures adoptées dans l'enseignement de cette compétence, les nouvelles approches telle que l'approche communicative accordent une grande place à l'enseignement de l'orale que les autres composantes de la langue, mais l'enseignement de l'orale reste jusqu'à maintenant une question floue « *quand on pose la question aux professeurs de FLE comment enseigner-vous l'oral ? Les réactions sont investies de questionnement, d'incertitudes ou d'approximations.* »¹⁰

L'enseignant de son part, a un rôle important dans l'acquisition de cette compétence dans la mesure où il choisit les méthodes et les outils efficaces qui favorisent la prise de parole chez ses apprenants, il doit stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leur envie de parler, en plus, la prise de parole ne doit pas être fonder sur la pédagogie qui se base sur l'interaction du type question/réponse entre l'enseignant et l'apprenant, elle ne semble pas être efficace ; il faudrait envisager d'autres pédagogie qui permette aux apprenant à s'exprimer en dépassant les obstacles qui lui empêche à parler en classe et hors le contexte scolaire.

⁹- BARKA Houria, Les difficultés de la prise de parole, cas des apprenants de 4^{ème} année moyenne, mémoire de magistère, université de Biskra, 2013, 14

¹⁰- Mebarki Madjda, L'enseignement de l'oral entre instructions officielles et pratique enseignantes, cas des apprenants de 2^{ème} année moyenne, mémoire de magistère, université de Constantine 1, 2014, p 2 .

2-1-2- Facteur psychologique :

Il y a des raisons psychologiques qui empêchent l'apprenant à parler dans la langue étrangère, tel que la peur et l'anxiété. Chaque apprenant a un degré de timidité, une façon de parler, un accent différent, tout ça peuvent paralyser la prise de parole chez eux.

En plus, prendre la parole pour les apprenants, c'est prendre le risque d'être jugé, par l'enseignant d'une part, et par ses camarades d'une autre part, cela lui prive la confiance en soi, la peur de commettre des erreurs surtout au niveau de la prononciation. Parler en classe de FLE est un risque pour les apprenants, surtout le fait qu'ils manquent de confiance, par la crainte de jugements et des moqueries de ses camarades de classe, donc l'apprenant préfère se taire que parler dans une langue étrangère.

2-1-3-Facteur socioculturel et intellectuel :

La culture et la langue sont deux éléments indissociables ; enseigner une langue étrangère signifie entrer dans la culture de l'autre. L'apprenant algérien s'exprime rarement en français, c'est parce qu'il leur manque la pratique orale dans les milieux fréquentés d'où le fait d'avoir beaucoup du mal à s'exprimer en langue française parce que ni la culture ni la société lui permet de parler en cette langue, en plus il se sent insécurisé lorsqu'il est amené à prendre la parole parce que il est en train de parler dans une langue totalement différente que la sienne avec une culture aussi différente.

La réticence des apprenants à prendre la parole est due au manque de bagage linguistique, à ses pauvretés lexicales et grammaticales, son incapacité phonologique, à cause du manque d'outils linguistiques l'apprenant se trouve dans la situation de silence.

2-2 Les conditions préalables à la prise de parole :

Pour qu'un apprenant prenne la parole en classe il faut cinq conditions¹¹ :

- L'apprenant ait quelque chose à dire : Ce point renvoie au degré de connaissance de l'apprenant, il faut que le thème retenu soit motivant, appartient ou vécu de l'apprenant.

¹¹ MANAA Gaouaou, Op.cit.

- Savoir le dire ou l'exprimer : Cela dépend de bagage linguistique et culturelle de l'apprenant, c'est-à-dire il faut que l'apprenant sache l'exprimer, savoir distinguer entre l'oral et l'écrit, par exemple, en l'expression écrite 'nous partirons demain matin ' et en l'expression orale 'on va partir demain matin ', savoir distinguer entre les différents registre de la langue.
- Avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : Il faut que l'apprenant ait le droit pour parler, soit avec l'enseignant pour répondre aux questions par exemple, soit avec ses camarades de classe.
- Avoir l'occasion de le dire ou l'exprimer : Il faut que l'enseignant propose effectivement des activités qui poussent l'apprenant à s'exprimer, et que la répartition des temps de parole permette à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer.
- Avoir l'envie de le dire ou l'exprimer : La motivation de l'apprenant est étroitement liée à la réussite de l'expression orale, si l'apprenant est motivé par le thème, il va participer.

3- Anxiété langagière

3-1-Définition de l'anxiété

L'anxiété est définie, tout d'abord médicalement : « *comme une sensation de danger imminent et d'origine indéterminée qui allie des symptômes émotionnels somatiques, cognitifs et comportementaux* »¹². L'anxiété est un état de trouble psychologique caractérisé par des composants émotionnels et cognitifs, qui peut se manifester sous forme d'inquiétude, un sentiment qui avertit de l'immense du danger.

Ensuite, psychologiquement : « *tension nerveuse chronique, comme la peur ; l'anxiété est un état émotionnel de tension nerveuse* »¹³. Les psychologues ont défini l'anxiété comme étant un état psychique s'accompagnant de phénomènes physique causé par l'appréhension, la peur et la crainte.

¹² Disponible sur : <http://sante-medicine.journaldesfemmes.com/faq/8122-anxiete-definition>, Consulté le 8/12/2015.

¹³ - Disponible sur : <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Anxiete>, Consulté le 8/12/2012.

Ainsi elle est définie par le dictionnaire Larousse illustré comme « *non féminin (lat. *anxietas*), 1. vive inquiétude née de l'incertitude d'une situation de l'appréhension d'un événement angoissant* »¹⁴.

L'anxiété dont un état qui fait partie de nos réactions, c'est un état psychique, émotionnel qui se manifeste par un sentiment de peur, d'appréhension et de tension ; accompagné de malaise face à une situation spécifique, souvent il est orienté vers l'évitement.

C'est un phénomène qui se manifeste chez les apprenants lors de l'apprentissage des langues étrangères, selon certains chercheurs qui sont convaincus que le contexte d'apprentissage d'une langue étrangère crée une forme spécifique d'anxiété, elle est définie comme une tension face aux épreuves scolaire, cette anxiété appelée en anglais Foreign Language Anxiety (FLA) ou Foreign Language Classroom Anxiety (FLCA), qui est l'anxiété langagière.

3-2- Définition de l'anxiété langagière

HORWITZ Elaine a déjà parlé de ce phénomène, où elle a défini l'anxiété langagière appelée aussi anxiété face à une situation spécifique ; un complexe distinct de la perception de soi, croyances, sentiments et les comportements liés à l'apprentissage des langues en classe résultant de l'unicité du processus de l'apprentissage des langues. (traduction personnelle)

« *Language anxiety as a distinct complexe of self-perception, beliefs, feeling, and behaviors related, to classroom language learning arising from the uniqueness of the language learning process* »¹⁵.

Selon toujours Horwitz l'anxiété langagière comporte trois volets, appréhension face à la communication, anxiété de test et la peur de l'évaluation négative. (traduction personnelle)

« *Foreign language anxiety has three components, communication apprehension, test anxiety and fear of negative evaluation* »¹⁶.

¹⁴-GEUGE-MAYNART Isabelle Dictionnaire le petit Larousse illustré 2012, P 58

¹⁵- AL-SHBOUL Murad, ISMAIL Sheikh Ahmed, SAHARI Nordin Mohamed, Foreign Language Anxiety and Achievement, systematic review, 2013, 3, n 2, p 34.

Elle est définie aussi selon les auteurs de The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology comme « une émotion caractérisée par appréhension au sujet de futurs événements potentiellement désagréables ou nocifs. Cette expérience émotionnelle implique généralement l'inquiétude d'un événement à future et le désir d'éviter, souvent accompagné de sentiment de désespoir à propos de l'éviter; elle produit donc souvent d'inhibition. L'anxiété est parfois distinguée de la peur fondée sur une plus grande incertitude ou intangibilité de la menace perçue, ou un rôle plus important de l'insuffisance personnelle dans l'apparition de la menace ». (Traduction personnelle)

« An emotion characterized by apprehension about potentially unpleasant or harmful future events. Its emotional experience typically entails worry about the upcoming event and a desire to avoid it, often with hopelessness about avoiding it; it therefore often produces inhibition. Anxiety is sometimes distinguished from fear based on greater uncertainty or intangibility of the perceived threat, or a greater role of personal inadequacy in causing the threat »¹.

L'anxiété langagière est un phénomène qui se trouve généralement chez les apprenants en classe des langues étrangères; ce sentiment, les apprenants peuvent l'avoir dans des situations de communications comme étant un élément perturbateur qui menace l'organisation, la préparation de l'oral chez eux.

Dans le cas de notre recherche l'anxiété est reliée à l'incapacité de s'exprimer dans la langue française, ce sentiment se présente au moment où l'apprenant se rend compte qu'il ne possède pas un niveau suffisant pour s'exprimer de façon authentique, lorsqu'il cherche à parler il trouve des obstacles à cause de ces ressources linguistiques insuffisantes. Même s'il fait énormément d'efforts en se préparant à l'avance, son anxiété l'empêchera d'obtenir le résultat souhaité, le problème est lié donc à la peur d'être critiqué par ses camarades, et surtout par le professeur.

L'anxiété est liée à trois causes, d'abord, la crainte face à l'orale, ensuite, être face aux épreuves scolaires et enfin, l'évaluation (peur d'être mal évalué).

¹⁶ - AL-SHBOUL Murad, ISMAIL Sheikh Ahmed, SAHARI Nordin Mohamed, Op.Cit, p 34

3-3-Types de l'anxiété langagière

Charles Spielberger distingue deux types d'anxiété :

- a- L'anxiété d'état : définie comme la peur, la nervosité, l'inconfort, et l'excitation du système nerveux autonome induite temporairement par des situations qui sont perçues comme étant dangereuses (comment une personne se sent au moment de la perception d'une menace).

« State anxiety (A-State) can be defined as fear, nervousness, discomfort, and the arousal of the autonomic nervous system induced temporarily by situations perceived as dangerous (i.e., how a person is feeling at the time of a perceived threat) »¹⁷.

- b- L'anxiété de trait: est définie comme une disposition relativement durable à sentir le stress, l'inquiétude et l'inconfort.

« Trait anxiety can be defined as a relatively enduring disposition to feel stress, worry, and discomfort »¹⁸.

4-Insécurité linguistique

4-1 Aperçus historique

L'insécurité linguistique, est un concept en sociolinguistique très récent, elle est apparue pour la première fois dans les travaux de William LABOV en 1960 ; sur la stratification social et les variations linguistiques.

LABOV a étudié le changement linguistique dans la communauté NEW-YORKAISE, sur la prononciation du phonème /r / où il a constaté qu'il y a une discordance entre ce que certains locuteur prétendant prononcer et ce qu'ils prononcent. Il a constaté que les locuteurs de la petite bourgeoisie présente sont enclins à l'insécurité linguistique révélé par l'écart entre la performance de ses locuteurs et leur auto-évaluation.

Avant de donner la définition de l'insécurité linguistique nous allons définir d'abord la sociolinguistique.

¹⁷ - Disponible sur : https://en.Wikipedia.org/wiki/State-Tait_Anxiety_Inventory, Consulté le 11/12/2015.

¹⁸ - Ibid.

4-2 Définition de la sociolinguistique

Selon Gilles Siouffi la sociolinguistique est « *l'étude de l'interaction entre notre pratique du langage et les phénomènes sociaux qui nous entourent* ». ¹⁹

La sociolinguistique est née à partir d'existence de deux facteurs ²⁰ :

- Un état de connaissance : mis en question des grammaires formel, des données sémantique, appel à l'interaction sociale comme donné à la communication
- Un état de fait : existence de problème linguistique qui intéresse la vie social de certaines communautés.

La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui étudie la langue dans une contexte sociale nous prenons en considération la structure interne (sémantique et syntaxique) et externe (facteurs économique) de la langue, William Labov est l'un des pères fondateurs de la discipline.

Elle considère la langue comme une production, un acte social, elle s'intéresse à l'interaction entre la société et la production linguistique, à des rapports langue/ identité, des rapports sociaux à travers les études des normes et l'étude de la variation linguistique.

4-3 Définition de l'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique selon Marie-Louise Moreau, est présentée dès l'apparition du concept comme « *Manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécus par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistique qui attestent sa minorisation et des formes linguistique à acquérir pour progresser dans la hiérarchie social* ». ²¹

Autrement dit, dans la situation de l'insécurité linguistique les locuteurs mesurent la distance qui se trouve entre la norme qu'ils utilisent et celle qui domine dans le marché linguistique.

Ensuite, elle est définie par Michel Francard comme « *prise de conscience par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte ou leur sociolecte, et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle*

¹⁹- SIOUFFI Gilles, RAEMDONCK Dan Van, 100 fiches pour comprendre la linguistique, ed Bréal, 2007, p

²⁰ BENAZZOUZ N, Sociolinguistique et acquisition des langues.

²¹- MOREAU Marie-Louise, Sociolinguistique concepts de base, ed Mardage, p 171, 172

d'autres communautés où l'on parle un français pur, non abâtardir par les interférences de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire » .²²

L'insécurité linguistique est un phénomène lié aux problèmes de langues posés en contexte plurilingue, le locuteur estime que son pratique linguistique coïncide avec la pratique légitime soit parce qu'il est les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'il n'a pas conscience de la distance qui sépare cette légitimité.

4-4 Types de l'insécurité linguistique

Marie-Louise Moreau distingue deux types d'insécurité linguistique²³

- Insécurité linguistique dite : c'est le reflètent des discours épilinguistique, par exemple ; tenir sur leur variété des propos négatifs, ne pas se sentir propriétaires de la langue, ne pas se reconnaître un pouvoir sur son aménagement. Elle se ramène à des lieux communs, des stéréotypes, sans ancrage réel dans ce que ressentent effectivement les individus.
- Insécurité linguistique agie : celle qui transpire dans les pratiques par exemple ; hypercorrection, auto-correction, une préoccupation de la bonne forme. Elle présente un nécessaire enracinement dans une expérience affective individuelle.

Calvet pour sa part distingue trois d'autres types d'insécurité linguistique :

- L'insécurité formelle : *« tient du fait qu'un locuteur considère sa propre pratique linguistique comme non-conforme aux normes, ou à l'idée qu'il se fait de celle-ci »*.²⁴ C'est la déficience entre la pratique linguistique et la norme de la langue.
- L'insécurité identitaire : *« Résulte de ce que la langue ou variété pratiquée par le locuteur ne correspond pas à la communauté linguistique à laquelle il appartient ou à celle qu'il désire intégrer »*²⁵. Le locuteur est en insécurité identitaire, dans la mesure où la forme utilisée par la communauté est différente.

²² - BULOT T, Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle, une introduction à la sociolinguistique, 2011, P 12

²³ BULOT T, ibid. p 13

²⁴ AISSI Naïma, L'insécurité linguistico-culturelle du FLE cas des apprenant de la 2^{ème} année secondaire, mémoire de mastère, 2015, p 13.

²⁵ - AISSI Naïma. Op.cit. p 13

- L'insécurité statutaire : « *nait du fait que langue ou variété pratique par le locuteur est perçue comme illégitime ou n'a aucun statut reconnu* »²⁶. Le locuteur sait bien parler la langue de leur communauté, mais considèrent qu'il ne s'agit pas d'une langue.

Conclusion

Pour conclure, dans ce chapitre nous avons centré notre réflexion sur les concepts principaux de notre recherche. Nous constatons à travers notre étude que la production et l'expression orale sont complètement déferente en didactique, la production est un discours mémoriser et l'expression est un discours personnel, ensuite, la prise de parole, selon Pierre Yves Roux, dépend cinq conditions. Enfin nous avons constaté que l'anxiété langagière et l'insécurité linguistique, sont les premiers facteurs qui paralysent la prise de parole.

²⁶ - AISSI Naïma. Op.cit. p 13.

Chapitre 2 :
La prononciation du FLE

Introduction

Dans ce chapitre, qui s'intitule la prononciation du FLE, nous allons essayer, d'abord, définir les concepts fondamentaux de la prononciation, la phonétique, phonologie et la prononciation.

Ensuite, nous abordons les différentes méthodes de l'enseignement/apprentissage de la phonétique. Puis nous allons essayer de trouver la place qui occupe la prononciation dans les méthodes didactique

Enfin, nous abordons le système phonologique de la langue française et la langue arabe, et faire une distinction entre ces deux systèmes

1- La phonétique

1-1 Définition de la phonétique

Jean-Pierre Cuq définit la phonétique comme « *la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif)* ». ¹ De ce fait, la phonétique est la science qui étudie les sons produits, elle étudie la réalisation concrète de ces derniers, autrement dit, elle montre leurs propriétés physique.

La phonétique est apparue en 19^{ème} siècle, avec l'apparition de l'appareil 'laryngoscope' en 1855 par Manuel. V. Gracia, cet appareil permet d'étudier les codes vocaux et leur fonctionnement, ainsi que le mode de transcription graphique des sons. Autrement dit, c'est étude descriptive scientifique et psychologique des sons et des manières de les réaliser.

Les didacticiens ont donné une place à la phonétique dans les classes des langues à partir des années 90 après avoir été lâché par la didactique pendant les années 70 « *c'est avec la mise au point de l'alphabet international et des débats qu'il a suscité autour des années 1880-1890, que la phonétique est réellement entrée dans l'enseignement et y a tenu depuis une place plus ou moins importante* » ². L'enseignement de la phonétique est

¹ - Cup, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français, ed Jean Pencrea'h Paris 2003, p 194.

²Aspects théoriques de l'enseignement de la phonétique française, disponible sur : <https://arlap.hypotheses.org/5072>, Consulté le 23/03/2016.

développée à partir de la fin du 19^{ème} siècle, où la méthodologie directe était mise en œuvre dans l'enseignement des langues étrangères.

1-2- Diverses branches de la phonétique

Selon Munrot Philippe et Neve, la phonétique peut être abordée sous trois aspects différents :

Phonétique articulatoire: Elle s'intéresse à l'étude de la production des sons par les organes de la phonation, c'est-à-dire elle étudie la manière dont les sons sont produits.

Phonétique acoustique: Elle vise l'analyse de l'émission, la propagation, la réception des ondes qui constitue les sons du langage humains, c'est-à-dire elle s'intéresse à la propriété acoustique des ondes sonores qui se propagent entre le locuteur et l'auditeur. C'est la branche de la phonétique qui étudie l'aspect physique du message verbale.

Phonétique auditive: Elle est la partie la plus subjective de la phonétique, elle traite la perception de la parole et étudie les sons d'après leur effet physique sur l'oreille humaine et ses mécanismes associés, c'est-à-dire elle cherche à comprendre comment les sons sont interprétés par l'oreille.

1-3- Méthodes d'enseignement de la phonétique

Nous présentons les méthodes d'enseignement de la phonétique, il y a quatre (04) méthodes, nous les présentons par ordre chronologique.

1-3-1- Méthode articulatoire :

La méthode articulatoire a prédominé jusqu'à les années 70. Elle nécessite la maîtrise parfaite du fonctionnement de l'appareil phonatoire, en tenant compte de la position et la forme de l'appareil articulatoire, car elle implique l'explication des phénomènes et des techniques articulatoires. Par conséquent, cette méthode ignore le rôle de l'audition et la perception, ainsi que la prosodie n'est pas pris en compte.

1-3-2 Méthode des oppositions phonologiques :

Elle s'appelle la méthode des oppositions phonologique ou la méthode des traits distinctifs, elle repose sur un apprentissage basé sur la mémorisation des phonèmes à

travers l'opposition des paires minimales comme [s]/[z] ;[p]/[b] [t]/[d] Par conséquent cette méthode a les mêmes défauts que la méthode articulatoire.

1-3-3- Méthode verbo-tonale :

C'est la méthode qui fait partie de la méthodologie structuro-globale audio visuelle (SGAV), elle se base sur plusieurs principes de la méthodologie SGAV : apprentissage global et inconscient suivant la répétition ; entraîner tout d'abord à l'oral puis l'écrit. Elle consiste à mettre devant une langue étrangère en écoutant des sons, afin de reproduire des sons identiques, par le biais de l'imitation et la répétition. Le défaut de la méthode est la difficulté de rendre compte des erreurs pour des apprenants puisqu'ils ne les entendent pas et ne les identifient pas.

1-3-4- Audition de modèles :

Elle est apparue avec le développement de la technologie des machines, tel que le phonographe et le magnétophone. Elle prend en compte de l'audition et la répétition, elle se repose sur l'écoute d'un modèle et la répétition par les apprenants. Le défaut de cette méthode est la mise en relief d'une catégorie spécifique de sons c'est-à-dire que les énoncés décontextualisés.

2- Définition de la phonologie

Jean Pierre Cuq considère la phonologie comme la science qui « *vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonème et les éléments prosodiques) à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement* ». ³

Elle est la discipline qui étudie les sons du point de vue fonctionnel dans le système de communication, de ce fait la phonologie s'intéresse au classement des sons d'une langue en catégorie, et à la description du comportement des sons.

Elle est l'une des branches de la linguistique, fondée par les linguistes russes Roman Jakobson et Nikilaï Sergueïevitch Troubetzkoy, elle appartient à la linguistique synchronique. Néanmoins, après quelques efforts pour compléter la phonologie synchronique par une phonologie diachronique fondée par André Martinet.

3-- Cup, Jean-Pierre. Op.Cit, p195

3- La prononciation

3-1- Définition

Jean Pierre Cuq a défini la prononciation comme « *un acte liée à l'articulation mais également à l'audition (capacité sensorielle de l'oreille) et à la perception (interprétation de la réalité physique)* »⁴. Dans ce fait, la prononciation est la manière d'articulation ou de production des sons lors d'un message oral ou un échange communicative.

Elle est considérée comme une compétence physique « *au contraire du vocabulaire et de la grammaire, la prononciation (la forme de l'oral), est une compétence physique qui recouvre à la fois la perception (qu'on met facilement en rapport avec l'oreille et parfois même avec l'oreille musicale)* ».⁵

3-2- La place de la prononciation en didactique des langues

Nous rappelons les différentes méthodes de l'enseignement des langues étrangères, afin de montrer la place qui s'occupe la prononciation dans l'enseignement apprentissage des langues.

3-2-1- Méthode traditionnelle :

Méthode traditionnelle, appelée aussi méthode grammaire/ traduction, elle est adoptée dans le 18^{ème} et la première moitié du 19^{ème} siècle, son objectif est d'apprendre la langue étrangère en faisant recoure à la langue maternelle, elle se base sur la lecture et la traduction.

La langue n'est pas enseigner dans le but de communiquer, aucun intérêt n'est accordé à la langue parlée. Cette méthode vise à la maîtrise de l'écrit, donc aucune importance donner à la prononciation.

3-2-2- Méthode directe :

Méthode directe, naturelle et psychologique, dite aussi phonétique. Elle est apparu à partir des années 1870, l'objectif de cette méthode est de faire parler l'apprenant ; l'écrit

4- Cup, Jean-Pierre, Op.Cit, p 205.

5-Bertrand Lauret, Enseigner la prononciation du français : questions et outils, ed Hachette Janvier 2013, p 15.

est placé dans le deuxième plan pour fixer par l'écriture de ce que les apprenants apprennent déjà à l'oral. L'apprentissage se fait sans recourir à la langue maternelle.

Ce qui est important dans cette méthode c'est que l'apprenant est sollicité d'écouter la langue cible, écouter des nouveaux sons, elle accorde une grande importance à la prononciation.

3-2-3- Méthode audio-oral :

La méthode audio-oral vient de l'Amérique du nord, elle est née au cours de la deuxième guerre mondiale, pour répondre au besoin de l'armée américaine de former des gens parlant d'autre langue que la langue anglaise.

Elle vise à apprendre la langue de l'autre rapidement, en faisant appel aux théories linguistiques, la linguistique structurale de Bloomfield et de Harris, et une théorie psychologique de l'apprentissage le behaviorisme de Skinner. Le behaviorisme prend en compte un fait très important à la prononciation, c'est que la langue maternelle se prononce de manière automatique les gestes articulatoires sont se produisent de manière inconsciemment, cela veut dire faire apparaître les points de convergences et divergence entre la langue maternelle et langue cible.

A cette époque commence la réflexion sur l'accent étranger. MAO donne grande importance à l'oral, ainsi qu'à la prononciation.

3-2-4- Méthode structuro-globale audio-visuelle (SGAV) :

La méthode voit le jour en France dans les années 1960-1970. Son objectif est d'apprendre à parler et à communiquer en langue étrangère dans la classe et hors la classe, elle est fondée sur l'utilisation de l'image et du son ; le support sonore est constitué par des enregistrements magnétiques et le support visuel par des images fixes.

Elle fait appel à la théorie structuraliste de Saussure et ce cercle de Prague, qui donne importance aux composantes acoustiques dans l'enseignement/apprentissage des langues, elle s'intéresse à l'enseignement de la prononciation en élaborant le système verbo-tonal, ainsi qu'à l'enseignement des disciplines phonétique.

3-2-5- Approche communicative :

L'approche communicative s'est développée en France à partir des années 1970, son objectif est d'acquérir la compétence communicative dans des situations de la vie réelle. Dans cette époque en faisant appel à la pragmatique, sociolinguistique et la psycholinguistique.

Elle fait le lien entre la perception et la production, si l'apprenant est incapable de produire certain son c'est parce qu'il ne les entend pas, il faut donc exagérer la perception de ce qui n'est pas entendu pour permettre la production. En effet cette approche s'intéresse à l'enseignement de la prononciation.

A partir de cette analyse des méthodes d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, nous constatons que le développement de l'enseignement/apprentissage de la prononciation du FLE est très lent par rapport aux autres composantes de langue telle que la grammaire.

3-3- Enseignement de la prononciation du FLE

L'enseignement/apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère, telle que la langue française dans notre cas, est le parent pauvre de la didactique, nous constatons qu'il y a peu de manuels spécialisés en prononciation par rapport la grammaire et le vocabulaire. En effet une mauvaise articulation des sons peut changer le sens du message, voir bloquer l'intercompréhension entre les interlocuteurs. Nous accordons ce délaissement à deux raisons, la difficulté de la matière, et la légitimité de son apprentissage.

Le premier raison est que la prononciation est difficile à enseigner, car il faut que l'enseignant assimile certains bagages de système phonétique, phonologique et prosodique, de la langue enseigner et la langue maternelle de ses apprenants, ainsi que, il faut avoir des connaissances de la langue parlée comme les phénomènes de l'enchaînement, de liaison, les aspects supra-segmentaux.

Le second raison est la légitimité de son apprentissage, enseigner la prononciation d'une langue étrangère c'est accepter à changer le mouvement articulatoire et enter dans un rythme différent de celui de la langue maternelle, ainsi que les changements au niveau de l'accent (l'accent étrangère).

4- Le système phonologique de la langue française

La langue française se compose de 36 phonèmes, autrement dit, le système phonologique français est composé de 36 phonèmes, dont 17 dits consonantique qui se compose de 20 consonnes, 16 sont dits vocalique qui se compose de 6 voyelles et 3 sont appelés semi-consonnes ou semi-voyelle.

4-1- Système consonantique

Les consonnes sont produites lorsque le passage de l'air venant des poumons est partiellement ou totalement bloqué, nous distinguons un mode d'articulation et un lieu d'articulation pour les consonnes :

4-1-1- Mode d'articulation :

C'est la manière d'articulation des sons, ces derniers sont classés selon le degré d'aperture des organes phonatoires « *c'est le type de mécanisme de production ou de modification des sons au moment du passage de l'air dans le larynx ou dans la bouche* »⁵.

- Le voisement : c'est la vibration des cordes vocales, cette vibration s'appelle voisement, et nous appelons les consonnes qui la présentent les consonnes voisées ou sonores.
- Les consonnes orales : Lorsque nous prononçons les consonnes orales, l'air sort par la bouche seulement.
- Les consonnes nasales : Lorsque nous prononçons les consonnes nasales, l'air sort par le nez et la bouche.
- les consonnes occlusives : Lorsque le passage de l'air est totalement fermé, nous prononçons les consonnes dites occlusives.
- Les consonnes fricatives : Lorsque le passage de l'air est ouvert, nous prononçons les consonnes dites fricatives.
- Les consonnes latérales : Lorsque la langue se met contre les dents supérieures est laisse de l'air de deux côté nous appelons les consonnes prononcées, les consonnes latérales.

⁵ Belkhirat A. Précis de phonétique et de phonologie, ed Dar El Hadith Lil-Kitab 2003, p23

4-1-2- Point d'articulation :

C'est le lieu d'articulation, ou l'endroit où se produisent les sons « *C'est l'endroit où se produit l'occlusion ou le frottement. C'est l'endroit où se fait le resserrement dans la bouche ou le larynx* »⁶.

- Bilabiales : Les deux lèvres ferment le passage de l'air.
- Labiodentales : Les dents supérieures entrent en contact avec la lèvre inférieure, pour fermer le passage partiellement.
- Inter dentales : La langue se met contre les dents supérieures.
- Alvéolaires : La point de la langue se met contre les alvéoles.
- Alvéopalatales : Le dos de la langue se met contre la partie antérieure du palais.
- Palatales : Le milieu du dos de la langue contre le milieu de palais.
- Vélares : Le dos de la langue contre le voile du palais.

4-2- Système vocalique

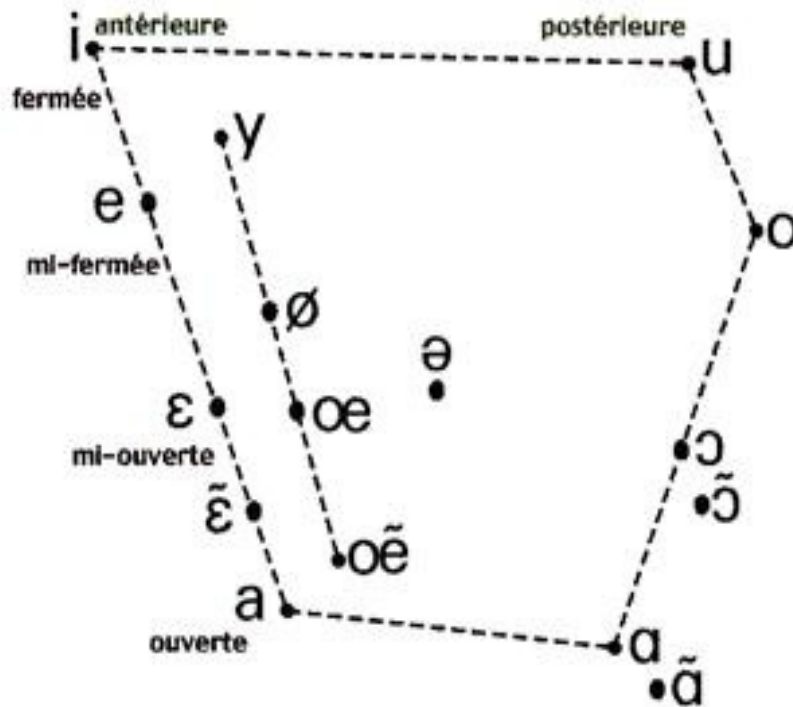
La prononciation des voyelles est assurée par le passage de l'air, les phonèmes vocalique sont tous sonores puisqu'ils font vibrer les cordes vocales. Nous distinguons les critères suivants :

- La position du voile du palais : Elle nous permet de distinguer entre les voyelles orales et les voyelles nasales.
- Le degré d'aperture : C'est la distance entre le palais et le point le plus élevé de la langue, il nous permet de différencier entre les voyelles fermées, les voyelles ouvertes, et les voyelles mi- fermées et mi- ouvertes.
- Le point d'articulation : Elle nous permet de distinguer entre les voyelles antérieures et les voyelles postérieures.

Nous résumons cette classification par ce trapèze vocalique⁷ de la langue française ci-après :

⁶ Belkhirat A. Ibid., p23.

⁷ - phonétique et prononciation de français, disponible sur : <http://reseau.jyu.fi/phonfr/51.html>, [Consulté le 01/04/2016.](#)



4-3- Les semi-consonnes ou les semi-voyelles

Nous l'appelons une semi-voyelle ou semi-consonnes parce qu'il y a un double sons groupés en une seul émission de voix, elles sont trois le yod [j], le ué [y] le oué [w].

5- Le système phonologique de la langue arabe

L'arabe est une langue dite riche en consonnes, elle compte 28 consonnes et elle se caractérise par un vocalisme pauvre.

5-1- Système consonantique de la langue arabe

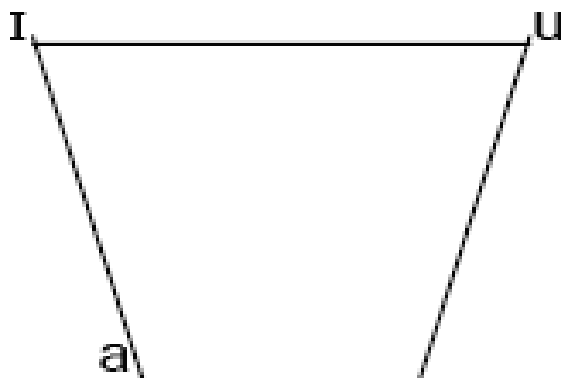
L'ensemble des consonnes sont présentés dans le tableau⁸ suivant

⁸ - Le système phonétique de l'arabe disponible sur : <http://www.primlangues.education.fr/sites/default/files/pj/systeme.pdf>, Consulté le 10/04/2016.

	occlusive	emphatique	fricative	nasale	liquide	Glide (semi-voyelle)
Labiale	ب b		ف F	م m		و w
Interdentale		ظ	ذ ث			
Dentale	د ت d t	ط ظ ض		ن n	ل ر l r	
Sifflante		ص s	ز س z s			
Palatale	ج		ش			ي y
Vélaire	ك k		خ غ			
Uvulaire	ق q		ح ع			
Pharyngale						
glottales	ء		ه h			

5-2- Système vocalique

Le système vocalique de la langue arabe est pauvre puisqu'il y a trois voyelles, le trapèze vocalique⁹ de l'arabe est comme suit (la page suivante)



6- Distinction entre la langue arabe et la langue française

Nous allons essayer de relever les points distinctifs qui existent entre la langue arabe et la langue française :

D'abord, en français le point d'articulation des consonnes est influencé par la voyelle, ce qui fait du français, une langue d'anticipation vocalique. Par contre l'arabe, est une langue d'anticipation consonantique. Ensuite, le système phonique du français est antérieur, alors que le système phonique de l'arabe est postérieur. En plus il y a des sons en arabe qui n'existe pas en français, ainsi que des sons en français qui n'existe pas en arabe. Enfin, la langue arabe se compose de trois voyelles par contre la langue française se caractérise par un vocalisme riche.

Conclusion

En conclusion, la mauvaise prononciation peut causer l'incompréhension et le malentendu ; de ce fait, à travers ce chapitre nous constatons que la prononciation est parent pauvre dans la didactique des langues. Et nous pouvons dire que l'apprenant rencontre des problèmes au niveau de la prononciation parce

⁹ Disponible sur http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf, Consulté le 01/05/2016.

que les systèmes phonologiques de la langue maternel et la langue cible sont différents.

CHAPITRE 03 : Analyse et interprétation des résultats

Introduction

La compétence communicative, est l'objectif d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Algérie, savoir parler en cette langue, cela veut dire, la maîtrise parfaite de toutes les composantes de la langue, grammaire, syntaxe, lexique et aussi phonétique.

Dans ce sens, nous avons constaté un problème chez les étudiants de 1^{ère} année français, qui réside au niveau de leur incapacité de s'exprimer en langue français après 10 ans de contact avec cette langue. Cela nous a intrigué et poussé à s'interroger de sur les causes qui mènent les étudiants à se taire que de s'exprimer.

Nous nous intéressons dans ce chapitre, qui a une orientation pratique tente de présenter la démarche méthodologique suivie afin d'analyser et interpréter les informations collectées par le biais de deux outils de vérification ; Le premier est une observation de classe, nous avons assistés à deux séances du module d'expression orale ; la première séance s'est déroulé le 11 avril 2016 à 8h et la deuxième le 25 avril 2016 à 8h, au bloc électronique, La première est pour analyser le comportement des étudiants lors l'expression orale, et la deuxième nous avons appuyé sur l'enregistrement. La durée de cet enregistrement est de 50m03s ; afin d'analyser la prononciation des étudiants et de vérifier si l'insécurité linguistique ou effectif empêche l'étudiant à aboutir à une bonne expression. Le second outil de vérification est un questionnaire destiné aux étudiants de 1^{ère} année français.

1- L'objectif de la recherche

Nous tentons à travers cette pratique d'analyser les productions orale des étudiants afin d'examiner le comportement de chacun lors de sa production orale, ainsi que d'examiner sa compétence en prononciation afin de connaitre les erreurs les plus fréquentes, et en même temps nous vérifions nos hypothèses et répondre à la problématique posée au départ.

2- Public

Nous avons choisi de mener notre enquête au pré d'un échantillon des étudiants de la première année français qui se compose de 30 étudiants dont 21 présents, 18filles,3 garçons, et 9 absents,

Nous avons choisi les étudiants de première année français comme échantillon de notre recherche parce qu'en première année il y a un module consacré à l'expression orale et un autre module de phonétique.

3- Description du corpus

Nous avons élaborés un questionnaire de quatorze questions destiné aux étudiants de la première année français, et une observation de classe où nous avons essayé d'enregistrer les productions orales des étudiants.

4- Présentation du questionnaire

Nous avons élaboré un questionnaire, qui contient quatorze (14) questions, sous forme de question à choix multiple (QAM). L'objectif de ces questions est de comprendre les causes des difficultés de la prise de parole chez les étudiants de 1^{ère} année français.

Le premier axe qui est constituée d'une série de questions focalisant l'attention sur le jugement relatives à chaque étudiant sur la prise de parole et la manière dont il prend la parole.

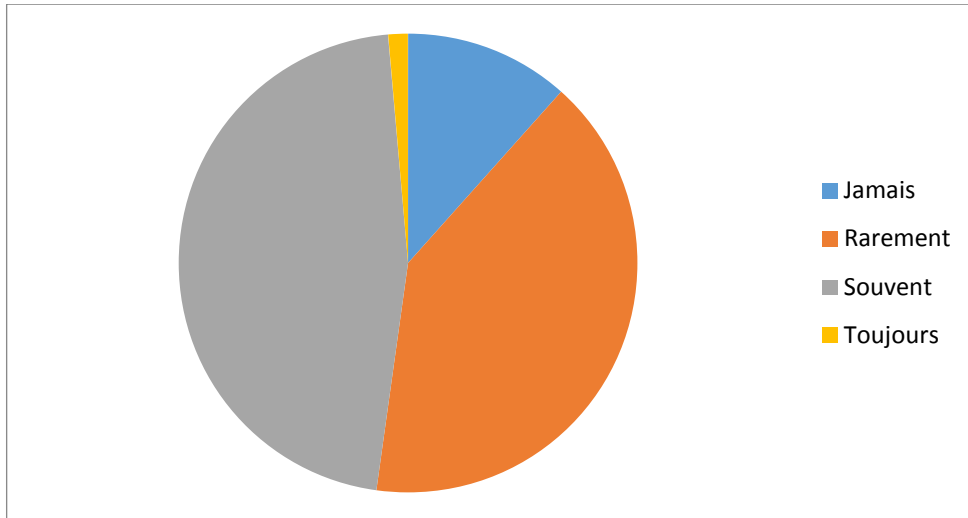
Le deuxième axe, qui se compose de quatre questions, elles mettent l'accent sur les difficultés que peuvent rencontrer l'étudiant à l'oral, et dans le troisième axe, nous nous sommes centrées sur la pratique de classe, les activités aborder dans le module d'expression orale.

Nous allons terminer par une série de questions se focalise sur la prononciation, afin de connaître les causes liées à la mauvaise prononciation et à la fin nous avons proposé aux étudiant une question sur les sons pour avoir une idée sur les sons que les étudiants ont du mal à prononcer.

2-1- Analyse des réponses obtenues

Question 1 :

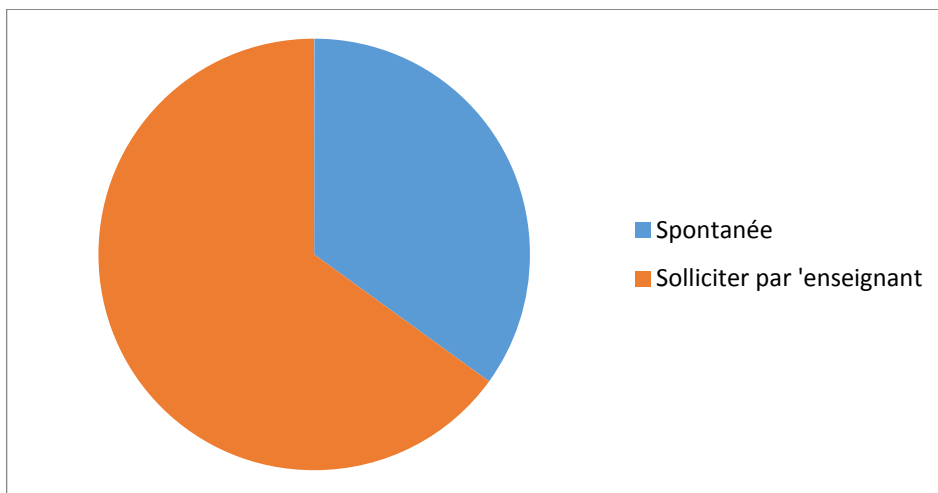
Prenez-vous la parole dans la séance du module de l'expression orale ?				
Les étudiants	Jamais	Rarement	Souvent	Toujours
20	2 (10%)	7 (35%)	8 (40%)	3 (15%)



Les réponses de nos étudiants étaient très diversifiées, nous constatons que deux étudiants soit 10% parmi les vingt étudiants qui ne prennent jamais la parole en classe, il semble que les étudiants ne veulent pas nous donner les vraies réponses, car d'après notre présence pendant la séance de l'expression orale, nous avons constatés que la majorité des étudiants ne prennent pas la parole sauf quatre ou cinq étudiants qui participent.

Question 02

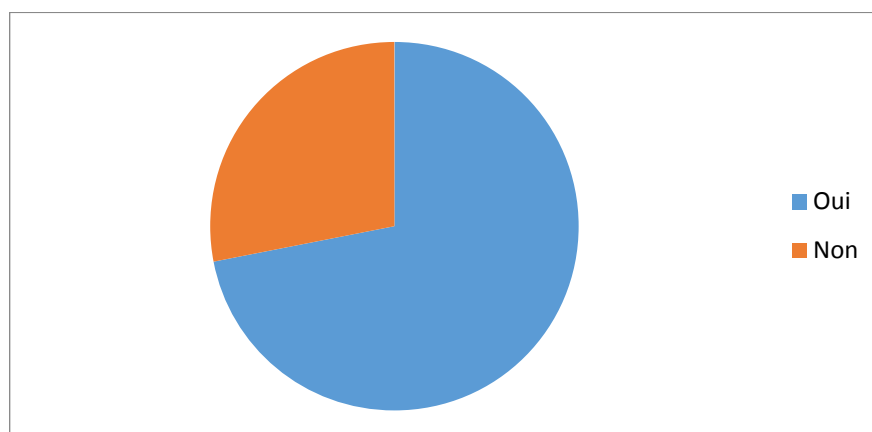
Vous prenez la parole de manière		
Les étudiants	Spontanée	Solliciter par l'enseignant
20	7 (35%)	13(65%)



Les résultats mentionnés ci-dessus montrent que, la majorité des étudiants ne prennent pas la parole de manière spontanée sauf sept étudiants (35%) qui osent le faire, alors que les autres non. Cela veut dire que nos étudiants ne parlent pas en classe sauf si l'enseignant leur demande de parler ou de répondre, ils seront obligés de s'exprimer pour avoir une bonne note.

Question 03

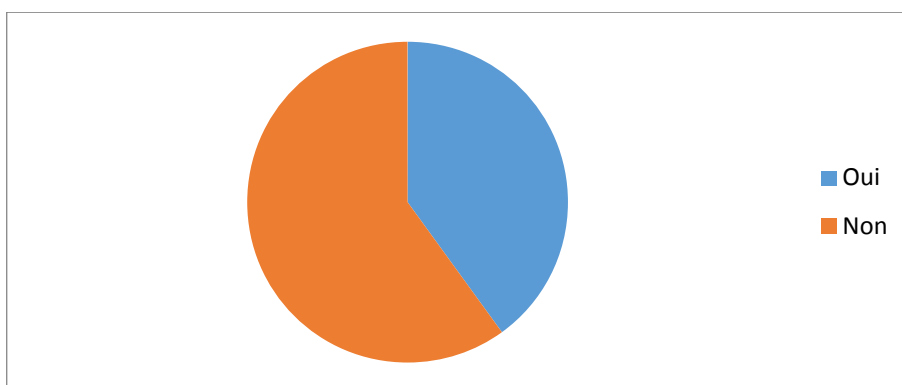
Avez-vous peur de prendre la parole ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	12 (60%)	8 (40%)



Les réponses relatives à cette questions nous montrent que douze étudiants (60%) dont vingt ont de peur lors de la prise de parole, cela explique que la peur empêche les étudiants à s'exprimer à l'aise, même si l'étudiant se prépare à l'avance la peur le perturbe.

Question 04

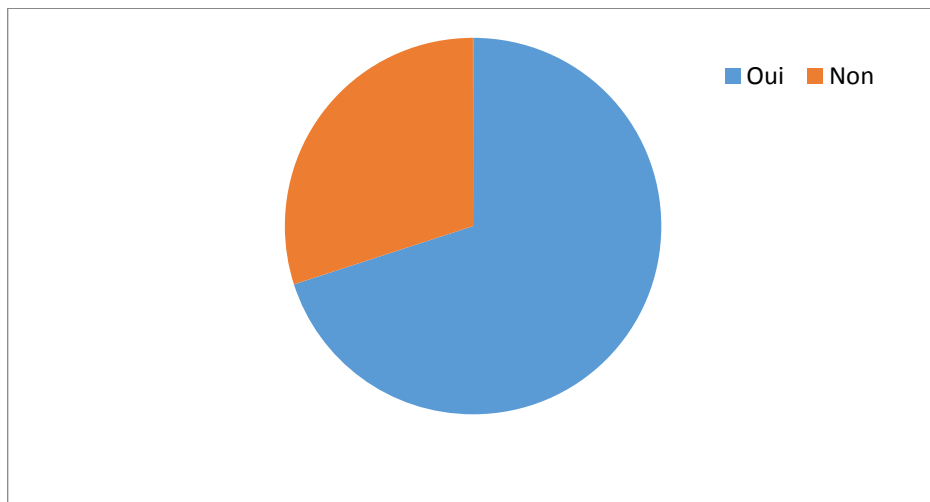
Parlez-vous avec aisance en français ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	8 (40%)	12 (60%)



A travers cette question, nous constatons que les étudiants nous donnent de fausses réponses, parce que d'après notre présence en classe, nous avons remarqué qu'il y a un seul étudiant qui parle avec aisance en français, alors que, dans les productions des autres étudiants nous trouvons des hésitations, de silence entre les énoncés, cela veut dire que nos étudiants n'arrivent pas à parler avec aisance en français. Or, dans les réponses à la question posée il y a huit (40%) étudiants qui parlent bien en français, et douze (60%) étudiants qui ont répondu par non. Parmi les étudiants qui ont répondu par non ils ont justifié leurs réponses comme suit, deux étudiants ont des difficultés linguistiques « *manque de bagage linguistique* » « *des fois, je ne trouve pas le vocabulaire et les mots exactes* », trois autres étudiants ont des problèmes de parler devant les autres « *je ne trouve pas de difficultés devant les gens* » « *parfois, j'ai peur, stress, timidité.* » le dernier étudiant a répondu par « *parce que je trouve une importance dans l'écoute mieux je parle* », il semble que cet étudiant n'a pas compris la question.

Question 5

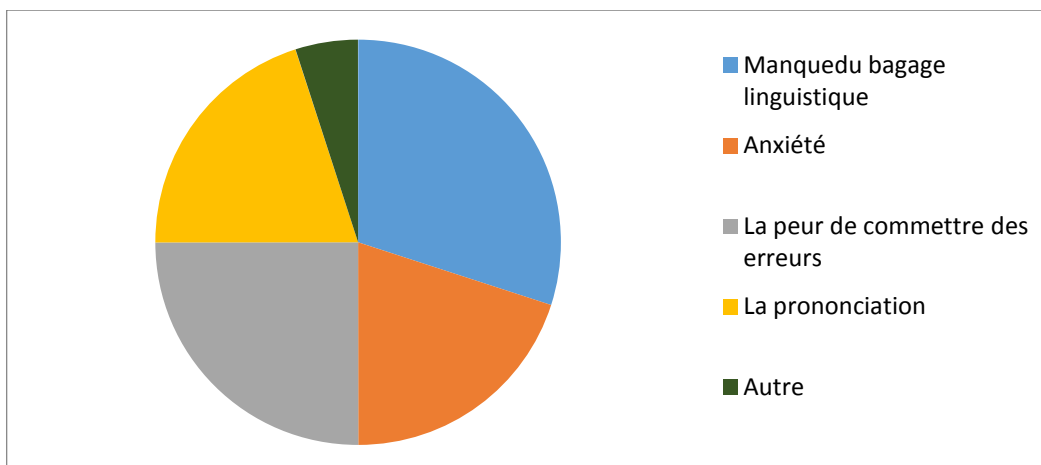
Trouvez-vous un blocage lorsque vous parlez en français ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	14 (70%)	6 (30%)



Les résultats mentionnés ci-dessus montrent que, les étudiants ont un blocage lors de l'oral, de ce fait ils n'arrivent pas à s'exprimer avec aisance en français, dont 70% ont répondu par oui et 30% par non.

Question 6

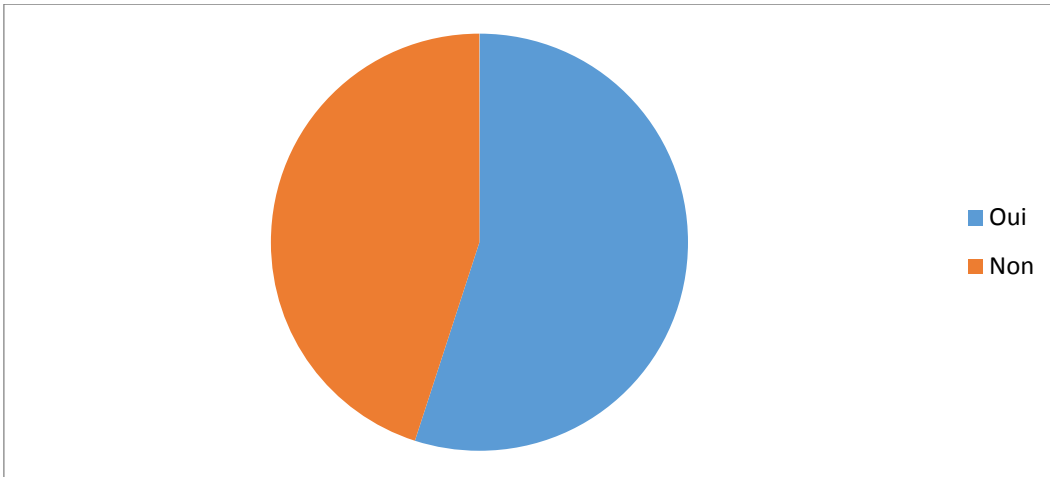
Quels sont les difficultés liées à ce blocage ?					
Les étudiants	Manque du bagage linguistique	Anxiété	La peur de commettre des erreurs	La prononciation	Autre
20	6 (30%)	4 (20%)	5 (25%)	4(20%)	1 (5%)



Cette question est liée à la cinquième question nous allons demander aux étudiants les causes liées à ce blocage lors de l'oral, nous avons proposé des choix, parce que nous savons bien si nous laissons la question ouverte la plupart des étudiants ne répondent pas. Les réponses étaient très diversifiées, les étudiants lient ce blocage au manque du bagage linguistique 30%, cela veut dire que les étudiants dans la plupart du temps n'arrivent pas à trouver le mot convenable pour dire de ce qu'il veut exprimer. Deuxième cause, c'est la peur de commettre des erreurs 25%, cela veut dire que s'il n'a pas un bagage linguistique suffisant l'étudiant se met dans une situation de crainte, 20% des étudiants ont choisi la prononciation, cela explique que nos étudiants ont des problèmes au niveau de la prononciation, et ce problème-là les empêche de parler, les autres ont choisi l'anxiété dont 20%, donc les étudiants sont anxieux, elle peut être un élément perturbateur qui menace l'organisation ou la présentation de l'oral de l'étudiant. Nous signalons que parmi les vingt étudiants, nous avons un qui a donné d'autre difficulté qui est la conjugaison.

Question 7

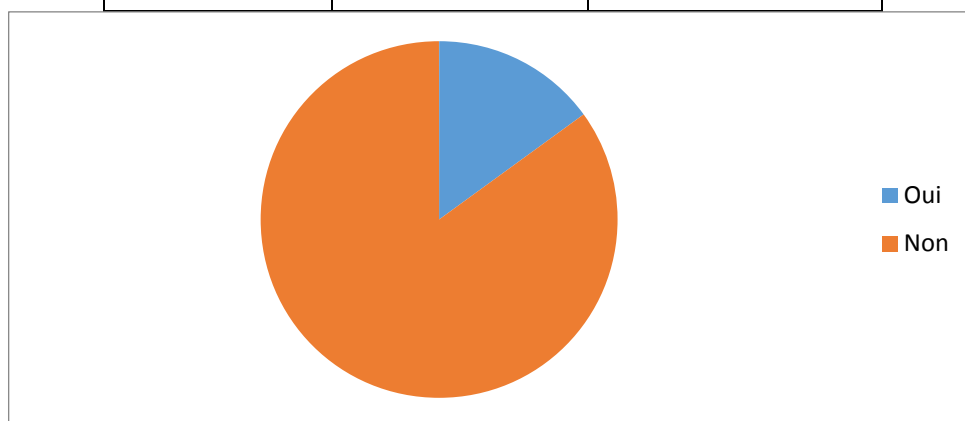
Trouvez-vous des problèmes phonétiques ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	11 (55%)	9 (45%)



Cette question était posée pour savoir si les étudiants ont des problèmes de phonétique ou non, onze étudiants soit 55% ont choisi non, donc la phonétique de la langue française ne les dérange, les autres étudiants soit 45% ont répondu par oui, le manque de connaissances phonétiques de la langue cible pose un problème aux étudiants.

Question 8

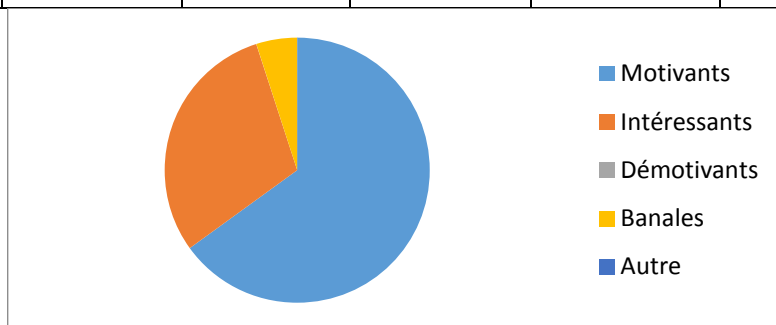
Votre accent, vous dérange lors de l'oral ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	3 (15%)	17 (85%)



Nous savons que chaque langue a son accent propre à elle, c'est pour cela que nous avons posé cette question pour savoir si la façon de parler de l'étudiant, dérange lors de l'oral. 85% des répondants n'ont pas des problèmes au niveau de l'accent, alors que 15% disent oui.

Question 9

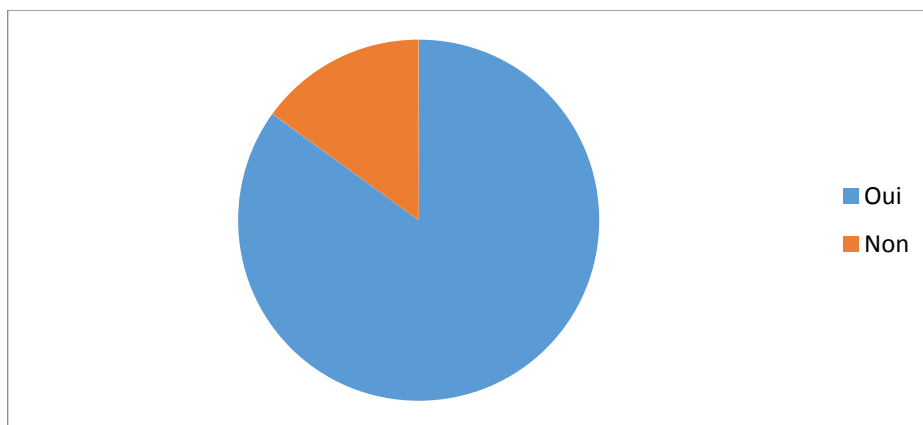
Les thèmes que vous abordez en classe sont					
Les étudiants	Motivants	Intéressants	Démotivants	Banales	Autre
20	13 (65%)	6 (30%)	0	1 (5%)	0



La neuvième question tourne au tour du point de vue de chaque étudiant sur les thème abordés dans le module de l'expression oral, 65% ont répondu par motivants, cela explique que les étudiants sont motivés, donc cela va vers la participation. C'est-à-dire si l'étudiant est motivé par le thème il va participer pour exprimer son point de vue, il va agir, en sachant que la motivation joue un rôle important dans l'apprentissage des langues étrangère, 30% ont choisi intéressants, si les thèmes sont intéressants, les étudiants sont intéressés par le module et 5% ont choisi banal.

Question 10

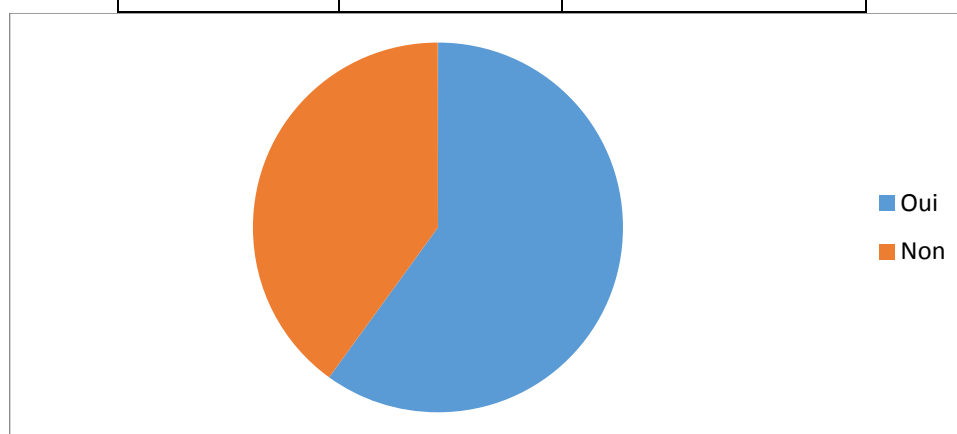
Les activités abordées vous permez d'acquérir la compétence communicative ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	17 (85%)	3 (15%)



Nous avons posés cette question pour savoir si l'étudiant à travers les activités abordées dans les séances de l'expression oral acquière la compétence communicative, 85% ont répondu oui donc nous pouvons dire qu'à travers ces activités l'étudiant améliore sa production orale, 15% ont répondu par non.

Question 11

Parlez-vous en français après la séance de l'expression orale ?		
Les étudiants	Oui	Non
20	12 (60%)	8 (40%)

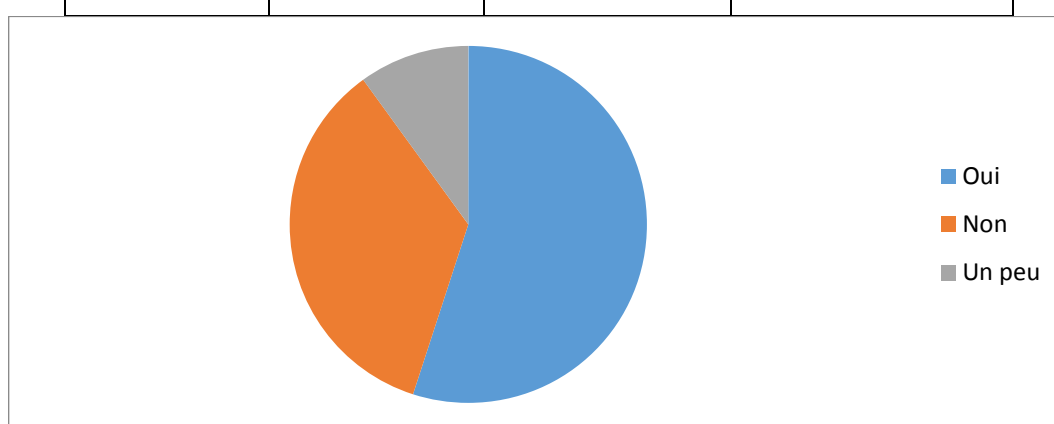


Cette question nous informe si les étudiants parlent hors la classe en français ou non, le majorité des étudiant dont 60% ont répondu « oui », mais d'après notre présence dans la séance du module de l'expression orale pour l'observation de classe l'enseignant a demandé aux étudiants s'ils parlent entre eux en français après le cours. Ils ont répondu par non sauf quatre parmi les vingt et un étudiants, donc les étudiants ne parlent pas en français

sauf avec l'enseignant. 40% ont dit non, parce que les autres parlent l'arabe, ils n'ont pas le bagage linguistique nécessaire, ils ne parlent pas bien le français, ont des difficultés de parler en français devant les gens.

Question 12

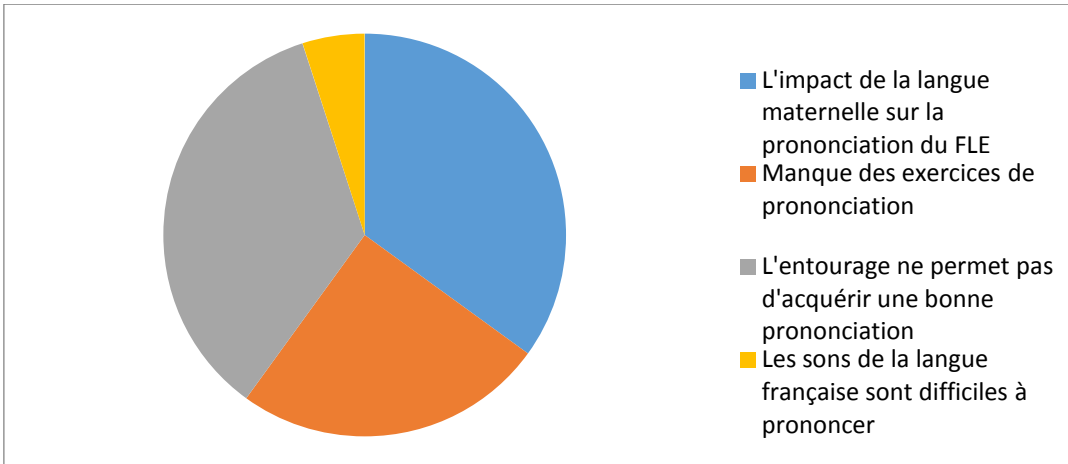
Avez-vous des difficultés de prononciation ?			
Les étudiants	Oui	Non	Un peu
20	11(55%)	7 (35%)	2 (10%)



Nous arrivons à la question qui nous permet à confirmer ou infirmer notre hypothèse, 55% d'étudiants ont répondu par oui et 10% ont choisi un peu, donc 65% ont des problèmes au niveau de la prononciation, alors que 35% n'ont pas des difficultés de prononciation.

Question 13

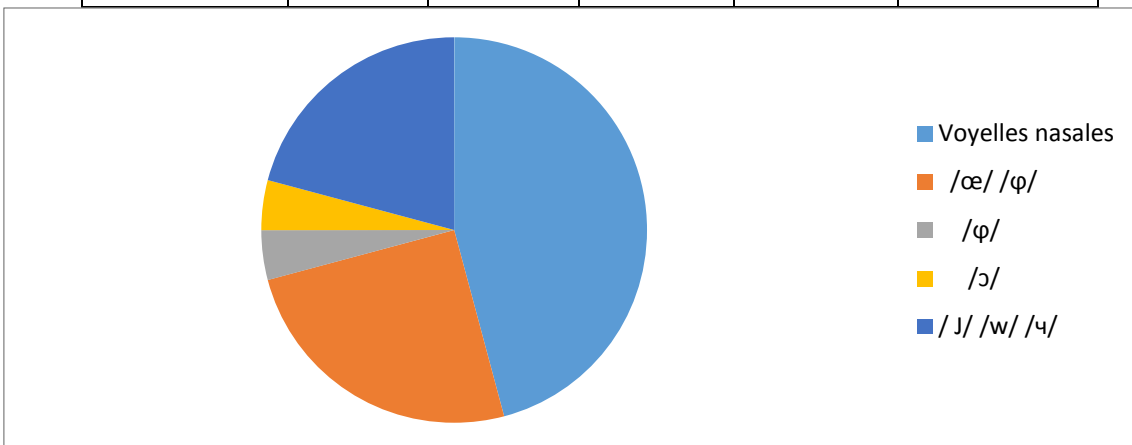
A votre avis quelles sont les causes liées à la mauvaise prononciation ?	
1- L'impact de la langue maternelle sur la prononciation du FLE.	7 (35%)
2- Manque des exercices de la prononciation.	5 (25%)
3- L'entourage ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation.	7 (35%)
4- Les sons de la langue française sont difficiles à prononcer.	1 (5%)



La treizième question nous donne le point de vue de chaque étudiant sur les causes liées à la mauvaise prononciation. 35% ont choisi l'impact de la langue maternelle et 35% l'entourage qui ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation, la prononciation est incorrecte parce que le milieu où nous vivons et la différence qui existe entre l'arabe et le français ne favorise pas l'accès à une bonne prononciation du FLE. Pour 25% c'est le manque de pratique de la langue française qui est la cause de cette défaillance. Alors que 5% ont attribué les causes de la mauvaise prononciation aux sons de la langue française qui sont pour eux difficile à prononcer.

Question 14

Quel(s) est/sont les son(s) que vous trouvez du mal à les prononcer ?					
Les étudiants	Voyelle nasales	/œ/ /ø/	/φ/	/ɔ/	/J/ /w/ /ʏ/
20	55%	30%	5%	5%	25%



Nous voulons à travers cette question savoir quels sont les sons qui posent problème lors de la prononciation chez les étudiants, en sachant que la langue française est une langue d'anticipation vocalique. 70% ont répondu à cette question les autres non, les 55% ont des difficultés au niveau des sons nasals [ã] [õ] [ẽ] [œ], 30% n'arrive pas à prononcer [œ] [ɸ], 5% ne prononcent pas [œ] et 5% ne prononcent pas [ɔ] et enfin 25% ont des problèmes au niveau de la prononciation des semi-voyelles[j][w] [ɥ]. Nous constatons que les étudiants ne prononcent pas bien les sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle.

5-L'interprétation de l'observation de classe

Notre présence pendant le cours, nous permet d'observer le comportement de chaque apprenant lorsqu'il prend la parole, nous constatons que les étudiants ont des problèmes de parler devant les gens, la majorité des étudiants n'osent pas de regarder leurs camarades lors de l'oral (ils parlent en regardant le plafond, l'enseignant), nous constatons aussi la rapidité, ce que fait que l'étudiant perd l'intonation et le rythme, ainsi il parle sans prendre en compte l'enchaînement, liaison entre les syllabes.

Nous remarquons aussi, que les étudiants confondent entre le féminin et le masculin, par exemple :

- Pour dire une recette, il a dit un recette
- Pour dire l'eau chaude, il a dit l'eau chaud
- Pour dire une tasse, il a dit un tasse
- Pour dire le doigt, il a dit la doigt
- Pour dire une tablette de chocolat, il a dit un tablette de chocolat
- Une boule, il a dit un boule.

Cela renvoi peut être à la présence de ces mots en féminin ou masculin dans sa langue maternelle donc automatiquement pour l'étudiant si ce mot est féminin dans sa langue maternelle (arabe) il sera féminin dans la langue cible (français).

Nous constatons aussi dans la production orale des étudiants, le silence, des pauses pour réfléchir, hésitation entre les phrases, nous expliquons cela par le fait qu'il ne trouve pas les mots convenable pour s'exprimer à l'aise, manque de bagage linguistique, et l'absence de confiance en soi, le stress. Donc c'est le sentiment de l'insécurité linguistique qui entrave la production orale.

5-1- L'analyse des résultats de l'enregistrement

Nous voulons à travers cet enregistrement analyser la prononciation des étudiants lors de la production orale.

Nous constatons que le deuxième problème qui réside chez les étudiants de 1^{ère} année français, c'est le problème phonétique les étudiants n'arrivent pas à prononcer correctement certains sons, nous remarquons le remplacement des consonnes par d'autre la chute de certaines voyelles, et cela peut être dû à l'absence des sons dans la langue maternelle (l'arabe) de l'étudiant et sa présence dans la langue cible (le français), ce qui rend la tâche de la prononciation chez les étudiants de ces sons délicate. Voici quelques exemples des mot prononcés par les étudiants :

Les mots	La prononciation des mots erronés	La prononciation des mots justes
Gousse d'ail	[gosəsdaɟl]	[gusdaɟ]
Maïs	[maiz]	[mais]
Deux	[dœh]	[dø]
poulet	[puli]	[pule]
suffi	[syfe]	[syfi]
foret	[fɔri]	[fɔrɛv]
En colère	[ãkɔlær]	[ãkɔlɛr]

portrait	[bɔ̃trɛ]	[pɔ̃trɛ]
fauteuil	[fotaj]	[fotœj]
Tu	[ti]	[ty]
beurre	[bœr]	[bœr]
Absolument	[absulymɑ̃]	[apsɔlymɑ̃]
Ecraser	[ekrise]	[ekraze]
Four	[før]	[fur]
Appétit	[apiti]	[apeti]

Conclusion

Notre enquête sur terrain nous a permis à travers l'observation de classe et le questionnaire d'une part, de faire un constat critique sur la présence de l'insécurité linguistique chez les étudiants de 1^{ère} année français, Autrement dit, les étudiants éprouvent plusieurs difficultés, l'incapacité de s'exprimer avec aisance en français et parler correctement cette langue, cela explique la non maîtrise des normes de cette langue.

L'anxiété qui se trouve chez les étudiants avant d'entamer sa production orale, ainsi que le stress et la timidité, mettent l'étudiant dans une situation de doute, c'est-à-dire le manque de bagage linguistique, et la non maîtrise de la norme grammaticale de la langue cible, mettent l'étudiant en situation d'insécurité linguistique, il ne se sent pas à l'aise lors de l'oral et semble qu'il n'est pas sûr de lui-même.

Nous constatons que les étudiants, d'une autre ont des problèmes phonétique, ils n'arrivent pas à prononcer correctement certains sons de la langue française. A travers l'enregistrement de la prononciation de nos étudiants, nous pouvons dire que ces derniers rencontrent des difficultés au niveau de la prononciation, surtout au niveau des sons inexistants dans la langue arabe, ainsi que nous constatons dans les productions de nos étudiants l'existence de l'accent arabe et l'absence de l'accent française.

Conclusion générale

L'oral est une compétence que les apprenants doivent acquérir, au fur et mesure de leurs études. Ainsi que c'est l'objectif primordial de toutes enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Notre travail de recherche s'est porté sur une étude didactique, il s'agit de « l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole, cas des étudiants de 1^{ère} année français à l'université de Biskra.

Dans ce travail, nous avons essayé de répondre à notre problématique, « **quelles sont les causes qui empêche l'apprenant à prendre la parole ?** ». C'est-à-dire les raisons qui l'empêchent à parler en français en classe et/ou hors la classe.

Pour répondre à cette question, nous avons estimé que l'anxiété et l'insécurité linguistique sont les facteurs qui paralysent la prise de parole chez les apprenants, ainsi que la prononciation qui l'empêche à parler en français.

Dans le premier chapitre, nous avons défini les concepts fondamentaux de notre recherche, nous avons signalé, pour que l'apprenant puisse prendre la parole, il faut qu'il ait des facteurs qui favorisent la prise de parole. Ainsi, qu'il se débarrasse de l'anxiété langagière et l'insécurité linguistique ; afin d'exprimer en français avec aisance.

Concernant le deuxième chapitre, nous avons consacré ce chapitre pour la prononciation à savoir que la prononciation joue un rôle important dans l'orale, nous avons constaté à travers ce chapitre que, la divergence entre le système phonologique de la langue arabe et la langue française est le premier obstacle qui entrave la bonne prononciation.

Il est nécessaire de rappeler, que dans le troisième chapitre, nous avons choisi deux corpus, qui sont à la base de notre recherche, le premier est le questionnaire destiné aux étudiants de première année français, et le deuxième c'est l'enregistrement de production orale, afin de pouvoir examiner la prononciation de nos étudiants. Ces deux corpus visent à donner des réponses à notre problématique.

L'analyse du résultat de l'enquête, nous a permis de confirmer nos hypothèses, nous pouvons dire que l'anxiété et l'insécurité linguistique existent dans les classes de FLE.

Nous avons constaté que nos étudiants souffrent de l'anxiété, ils ont vraiment peur de parler devant les gens ainsi que nous avons remarqué la présence de sentiment de l'insécurité linguistique chez eux à travers leur production orale.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse qui tourne autour la prononciation du FLE, était parfaitement confirmée, les étudiants ont vraiment du mal à prononcer certains sons de la langue française, cela renvoi à la grande distinction entre les systèmes phonologiques de la langue maternelle de l'étudiant et la langue d'apprentissage qui est la langue française.

Ainsi, nous avons répondu aux objectifs que nous avons cités au début de cette recherche, d'abord nous avons examiné les productions orales de nos étudiants, ensuite nous avons trouvé les difficultés dont les étudiants souffrent, où nous sommes arrivés à dire que nos étudiants sont anxieux, ils souffrent de sentiment de l'insécurité linguistique, ainsi que nos étudiants éprouvent des difficultés à prononcer, à parler correctement la langue français en respectant la norme linguistique et phonétique.

Il est nécessaire de prendre en charge les étudiants qui souffrent de l'insécurité linguistique et l'anxiété langagière, ainsi que la mauvaise prononciation dès leur début d'étude, afin de pouvoir à changer la situation, en renforçant leurs bagages linguistiques et phonétique, ainsi que leurs connaissances concernant la norme de la langue cible, qui est la langue française dans notre cas.

Pour conclure, notre thème de recherche n'est qu'un point de départ, nous proposons l'élargissement de la recherche pour pouvoir trouver des solutions qui aident les étudiants à surmonter les obstacles qui les empêchent à apprendre la langue française, en dépassant les sentiments de l'insécurité linguistique et la mauvaise prononciation, ainsi que l'anxiété de l'étudiant face à la prise de parole.

Références bibliographiques

OUVRAGES

BELKHIRAT A, *Précis de phonétique et de phonologie*, El Hadith lil-kitab, 2003.

BERTRAND Lauret, *Enseigner la prononciation du français, question et outils*, Hachette, 2013.

BONIN Patrick, *Psychologie du langage*, Boeck, 2007.

CARON Jean, *Précis de psycholinguistique*, France, Quercy, 2008.

CHINI Danielle, GOUTERAUX Pascale, *Intégration de l'altérité dans l'apprentissage des langues, formes didactique et procédures psycholinguistique*, L'Harmattan, 2011.

MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de base*, Mardaga, 1997.

SIOUFFI Gilles, RAEMDONCK Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2007.

DICTIONNAIRES

CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français*, Jean Pencreáh, Paris, 2003.

JEUGE-MAYNART Isabelle, *Le petit Larousse illustré*, Larousse, 2012.

MEMOIRE ET THESES

AISSI Naima, Mémoire de master, « *L'insécurité linguistico-culturelle du FLE cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire* », Université de Biskra 2015.

BARKA Houria, Thèse de magistère, « *Les difficultés de la prise de parole, cas des apprenants de 4^{ème} année moyenne* », Université de Biskra, 2013.

MEBARKI Madjda, Thèse de magistère « *L'enseignement de 'oral entre instruction offcielles et pratique enseignement cas des apprenants de 2^{ème} année moyenne* », Université de Constantine 1, 2014.

ARTICLE

AL-SHBOUL Murad, ISMAIL Ahmed, SAHARI Nordin Mohamed, *Foreign language auanxiety and achievement systematic review*, 2013, n 2.

BULOT. T, *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle, une introduction à la sociolinguistique*, 2011, p 12.

WIOLAND François, MADELENI Edith, *La composante psycholinguistique de phonétique en didactique du FLE*, Université de Strasbourg, p 6.

COURS

GAOUAOU Manaa, *Didactique de l'oral*, Module Didactique.

BENAZZOUZ N, *Sociolinguistique et acquisition des langues*.

SITOGRAPHIQUE

Aspects théoriques de l'enseignement de la phonétique française:

<https://arlap.hypotheses.org/5072>.

Définition et objectif de l'expression oral dans l'approche communicative :

http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo02.htm.

- Le système phonétique de l'arabe :

<http://www.primlangues.education.fr/sites/default/files/pj/systeme.pdf>

Phonétique et prononciation de français: <http://reseavch.jyu.fi/phonfr/51.html>

[www.Https//en.WIKIpedia.org/wiki/State-Tait_Anxiety_Inventory](http://www.WIKIpedia.org/wiki/State-Tait_Anxiety_Inventory)

[www. http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf](http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)

[www.http://sante-medcine.journaldesfemmes.com/faq/8122-anxiete-definition](http://sante-medcine.journaldesfemmes.com/faq/8122-anxiete-definition).

[www.http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Anxiete](http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Anxiete).

ANNEXES

Questionnaire destiné aux étudiants de français de la première année, dans le cadre d'une recherche universitaire qui s'intitule « l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de FLE , le cas des étudiants de la première année français à l'université de Biskra ».

Veuillez répondre à ces questions.

Questionnaire :

1-prenez-vous la parole dans la séance du module de l'expression orale ?

- 1- Jamais
- 2- Rarement
- 3- Souvent
- 4- toujours

2-Vous prenez la parole de manière

- 1- Spontanée
- 2- Solliciter par l'enseignant

3-Avez-vous la peur de prendre la parole ?

- 1- Oui
- 2- Non

4-Parlez-vous avec aisance en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi ?

.....

5-Trouvez-vous un blocage lorsque vous parlez en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

6-Quels sont les difficultés liées à ce blocage ?

- 1- Manque du bagage linguistique
- 2- Anxiété
- 3- La peur de commettre des erreurs
- 4- La prononciation
- 5- Autre

7-Trouvez-vous des problèmes phonétiques ?

- 1- Oui
- 2- Non

8-Votre accent, vous dérange lors de l'oral

- 1- Oui
- 2- Non

9-Les thèmes que vous abordez en classe sont :

- 1- Motivants
- 2- Intéressants
- 3- Démotivants
- 4- Banales
- Autre

10 les activités abordées vous permis d'acquérir la compétence communicative ?

- 1- Oui
- 2- Non

11- Parlez-vous en français après la séance de l'expression orale ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi

.....

12- Avez-vous des difficultés de prononciation ?

- 1- OUI
- 2- Non
- 3- Un peu

13- A votre avis quelles sont les causes liées à la mauvaise prononciation de FLE ?

- 1- L'impact de la langue maternelle sur la prononciation du FLE.
- 2- Manque des exercices sur la prononciation.
- 3- L'entourage ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation.
- 4- Les sons de la langue française sont difficiles à prononcer.

14- Quel(s) est/sont le(s) son(s) que vous trouvez du mal à prononcer ? (mettez le(s) son(s) entre parenthèses).

[a] ; [ɑ] ; [e] ; [ɛ] ; [i] ; [ə] ; [o] ; [u] ; [y] ; [œ] ; [ɸ] ; [ɔ] [ɥ]

[ã] ; [õ] ; [ẽ] ; [œ̃]

[j] ; [w] ; [ɥ]

Questionnaire destiné aux étudiants de français de la première année, dans le cadre d'une recherche universitaire qui s'intitule « l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de FLE ». Veuillez répondre à ces questions.

Questionnaire :

1-prenez-vous la parole dans la séance du module de l'expression orale ?

- 1- Jamais
- 2- Rarement
- 3- Souvent
- 4- toujours

2-Vous prenez la parole de manière

- 1- Spontanée
- 2- Solliciter par l'enseignant

3-Avez-vous peur de prendre la parole ?

- 1- Oui
- 2- Non

4-Parlez-vous avec aisance en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi ?

Parfois, j'ai peur, stresse, timidité.....

5-Trouvez-vous un blocage lorsque vous parlez en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

6-Quels sont les difficultés liées à ce blocage ?

- 1- Manque du bagage linguistique
- 2- Anxiété
- 3- La peur de commettre des erreurs
- 4- La prononciation
- 5- Autre

7-Trouvez-vous des problèmes phonétiques ?

- 1- Oui
- 2- Non

8-Votre accent, vous dérange lors de l'oral

- 1- Oui
- 2- Non

9-Les thèmes que vous abordez en classe sont :

- 1- Motivants
- 2- Intéressants
- 3- Démotivants
- 4- Banales
- Autre

10 les activités abordées vous permettent d'acquérir la compétence communicative ?

- 1- Oui
- 2- Non

11- Parlez-vous en français après la séance de l'expression orale ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi

..... j'ai pas un bon bagage ling et aussi l'anxiété.....

12- Avez-vous des difficultés de prononciation ?

- 1- OUI
- 2- Non
- 3- Un peu

13- A votre avis quelles sont les causes liées à la mauvaise prononciation de FLE ?

- 1- L'impact de la langue maternelle sur la prononciation du FLE.
- 2- Manque des exercices sur la prononciation.
- 3- L'entourage ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation.
- 4- Les sons de la langue française sont difficiles à prononcer.

14- Quel(s) est/sont le(s) son(s) que vous trouvez du mal à prononcer ? (mettez le(s) son(s) entre parenthèses).

[a] ; [ɑ] ; [e] ; [ɛ] ; [i] ; [ə] ; [o] ; [u] ; [y] ; [œ] ; [ɸ] ; [ɔ] [ɥ]

([ã] ; [õ] ; [ẽ] ; [œ̃])

([j] ; [w] ; [ɥ])

Questionnaire destiné aux étudiants de français de la première année, dans le cadre d'une recherche universitaire qui s'intitule « l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de FLE ». Veuillez répondre à ces questions.

Questionnaire :

1-prenez-vous la parole dans la séance du module de l'expression orale ?

- 1- Jamais
- 2- Rarement
- 3- Souvent
- 4- toujours

2-Vous prenez la parole de manière

- 1- Spontanée
- 2- Solliciter par l'enseignant

3-Avez-vous peur de prendre la parole ?

- 1- Oui
- 2- Non

4-Parlez-vous avec aisance en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi ?

.....

5-Trouvez-vous un blocage lorsque vous parlez en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

6-Quels sont les difficultés liées à ce blocage ?

- 1- Manque du bagage linguistique
- 2- Anxiété
- 3- La peur de commettre des erreurs
- 4- La prononciation.
- 5- Autre ... *la conjugaison*

7-Trouvez-vous des problèmes phonétiques ?

- 1- Oui
- 2- Non

8-Votre accent, vous dérange lors de l'oral

- 1- Oui
- 2- Non

9-Les thèmes que vous abordez en classe sont :

- 1- Motivants
- 2- Intéressants
- 3- Démotivants
- 4- Banales
- Autre

10 les activités abordées vous permettent d'acquérir la compétence communicative ?

- 1- Oui
- 2- Non

11- Parlez-vous en français après la séance de l'expression orale ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi

.....

12- Avez-vous des difficultés de prononciation ?

- 1- OUI
- 2- Non
- 3- Un peu

13- A votre avis quelles sont les causes liées à la mauvaise prononciation de FLE ?

- 1- L'impact de la langue maternelle sur la prononciation du FLE.
- 2- Manque des exercices sur la prononciation.
- 3- L'entourage ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation.
- 4- Les sons de la langue française sont difficiles à prononcer.

14- Quel(s) est/sont le(s) son(s) que vous trouvez du mal à prononcer ? (mettez le(s) son(s) entre parenthèses).

[a] ; [ɑ] ; [e] ; [ɛ] ; [i] ; [ə] ; [o] ; [u] ; [y] ; [œ] ; [ɸ] ; [ɔ] [ɥ]

[ã] ; [õ] ; [ẽ] ; [œ̃]

[j] ; [w] ; [ɥ]

Questionnaire destiné aux étudiants de français de la première année, dans le cadre d'une recherche universitaire qui s'intitule « l'anxiété de l'apprenant face à la prise de parole en classe de FLE ». Veuillez répondre à ces questions.

Questionnaire :

1-prenez-vous la parole dans la séance du module de l'expression orale ?

- 1- Jamais
- 2- Rarement
- 3- Souvent
- 4- toujours

2-Vous prenez la parole de manière

- 1- Spontanée
- 2- Solliciter par l'enseignant

3-Avez-vous peur de prendre la parole ?

- 1- Oui
- 2- Non

4-Parlez-vous avec aisance en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi ?

..... *ni un seul de mes camarades linguistes...*

5-Trouvez-vous un blocage lorsque vous parlez en français ?

- 1- Oui
- 2- Non

6-Quels sont les difficultés liées à ce blocage ?

- 1- Manque du bagage linguistique
- 2- Anxiété
- 3- La peur de commettre des erreurs
- 4- La prononciation
- 5- Autre

7-Trouvez-vous des problèmes phonétiques ?

- 1- Oui
- 2- Non

8-Votre accent, vous dérange lors de l'oral

- 1- Oui
- 2- Non

9-Les thèmes que vous abordez en classe sont :

- 1- Motivants
- 2- Intéressants
- 3- Démotivants
- 4- Banales
- Autre

10 les activités abordées vous permettent d'acquérir la compétence communicative ?

- 1- Oui
- 2- Non

11- Parlez-vous en français après la séance de l'expression orale ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si non, pourquoi

.....

12- Avez-vous des difficultés de prononciation ?

- 1- OUI
- 2- Non
- 3- Un peu

13- A votre avis quelles sont les causes liées à la mauvaise prononciation de FLE ?

- 1- L'impact de la langue maternelle sur la prononciation du FLE.
- 2- Manque des exercices sur la prononciation.
- 3- L'entourage ne permet pas d'acquérir une bonne prononciation.
- 4- Les sons de la langue française sont difficiles à prononcer.

14- Quel(s) est/sont le(s) son(s) que vous trouvez du mal à prononcer ? (mettez le(s) son(s) entre parenthèses).

[a] ; [ɑ] ; [e] ; [ɛ] ; [i] ; [ə] ; [o] ; [u] ; [y] ; ([œ] ; [ɸ]) ; [ɔ] [ɥ]

([ã] ; [õ] ; [ẽ] ; [œ̃])

[j] ; [w] ; [ɥ]

Résumé

L'oral, est le problème majeur dont souffre la majorité des apprenants des langues étrangères. Ce travail de recherche présente une analyse des causes qui empêchent l'apprenant à s'exprimer en français langue étrangère. Où nous considérons l'anxiété langagière, comme un élément perturbateur de l'apprentissage de l'oral. Ensuite, l'insécurité linguistique, qui se manifeste chez apprenant de différentes façons, elle provoque chez lui un blocage qui conduit vers l'échec, dans cette situation l'apprenant traverse un sentiment de malaise, qui l'oriente vers le silence, à cause du manque de savoir de la norme de la langue cible.

Par ailleurs nous avons relevé le problème de la prononciation, qui est aussi la cause majeure où les apprenants n'arrivent pas à prononcer les sons de la langue française correctement, à cause de la divergence qui existe entre sa langue maternelle et la langue cible.

Mots clés : L'oral, anxiété langagière, l'insécurité linguistique, prononciation.

ملخص

يعتبر التعبير الشفهي اكبر مسائل التي يعاني منها الطالب و على هذا المنوال نبحت على الاسباب التي تعرقل التعبير الشفهي للطالب اين نعتبر القلق اللغوي احد عوامل مؤثره على اداء الطالب و ايضا عدم الامن اللغوي احد اسباب معكر على تعليمية تعبير الشفهي تؤدي هذه الاخيرة الى فشل و هذا الوضع ناتج عن ارتباك الذي يؤدي الى السكوت بسبب قلة في مصطلحات في اللغة الاجنبية

و من هذا نستنتج مشكلة النطق الطاب لا يستطيع نطق بطريقة جيدة اللغة الفرنسية و يتمثل هذا المشكل بسبب الاختلاف في اللغة العربية و الفرنسية

كلمات المفتاحية

التعبير الشفهي, القلق اللغوي, عدم الامن اللغوي, نطق.